



Documents de recherche

Direction des études analytiques

Les Canadiens sont-ils plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des années 1990?

par Garnett Picot, Zhengxi Lin

N° 96

DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES DOCUMENTS DE RECHERCHE

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises commerciales, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, la statistique informatique et la simulation. On incite les lecteurs à faire part aux auteurs de leurs commentaires, critiques ou suggestions. Une liste des titres figure à l'arrière de ce document.

Les documents de la série sont distribués aux bureaux régionaux de Statistique Canada, aux représentants statistiques des provinces, aux instituts de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Vous pouvez vous procurer une copie du document par internet: www.statcan.ca.

Pour obtenir un ensemble de résumés des documents de la série ou un exemplaire des documents (en français ou en anglais), veuillez communiquer avec:

Comité de révision des publications
Direction des études analytiques, Statistique Canada
24^e étage, Immeuble R.-H. Coats
Ottawa, Ontario

Les Canadiens sont-ils plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des années 1990?

par Garnett Picot*, Zhengxi Lin**

N° 96

11F0019MPF N°96

ISSN : 1200-5231

ISBN : 0-660-95698-5

Prix : 5 \$ l'exemplaire, 25 \$ par année

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail

Immeuble R.-H.-Coats, 24^e étage, Ottawa, K1A 0T6

*Statistique Canada (613) 951-8214

**Statistique Canada (613) 951-0830

Télécopieur : (613) 951-5403

Le 6 Août 1997

Nous tenons à remercier Leonard Landry, Wendy Pyper et Debra Tobalt de leur excellente assistance en informatique de même qu'Andrew Heisz et Barbara Martin pour leurs précieux commentaires sur une version antérieure du document. Nous nous tenons, cependant, seuls responsables des erreurs qui subsistent.

Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

1. Introduction	1
2. Instabilité de l'emploi en Amérique du Nord : état des connaissances	2
3. Mises à pied permanentes au Canada : un aperçu	3
3.1 Données et définition	3
3.2 Mises à pied permanentes élevées durant toutes les phases du cycle économique	5
3.3 Fluctuation du taux de mises à pied permanentes avec le cycle économique	8
3.4 Pourquoi les mises à pied permanentes affichent-elles un taux constamment élevé et une sensibilité moindre à la conjoncture?	9
4. Mises à pied permanentes au Canada : tendance temporelle	10
4.1 Taux de mises à pied permanentes	11
4.1.1 Le taux global de mises à pied permanentes n'a pas augmenté à la fin des années 1980 et au début des années 1990	13
4.1.2 Hausse du taux de mises à pied permanentes chez certains groupes de travailleurs	15
4.2 Embauchage global	18
4.3 Probabilité de mises à pied permanentes	19
5. Discussion et conclusion	26
Références sommaires	29
Annexe	31
Résultats de la régression logistique	31
Modèle logistique	31
Résultats	32

Résumé

Les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par l'instabilité croissante de l'emploi. L'instabilité de l'emploi peut prendre diverses formes et peut être mesurée de multiples façons. S'inscrivant dans le cadre d'un effort global de recherche visant à examiner l'instabilité de l'emploi, le présent article s'appuie sur le Fichier longitudinal des travailleurs (FLT), qui contient les cessations d'emploi des travailleurs canadiens de 1978 à 1993, dans le but d'évaluer l'une des dimensions de l'instabilité de l'emploi, soit les mises à pied permanentes. La question centrale du présent article est la suivante : « Les mises à pied permanentes au Canada ont-elles augmenté au cours des années 1980 et au début des années 1990 par rapport à la fin des années 1970? » Nous analysons la tendance temporelle des mises à pied permanentes en examinant d'abord le taux de mises à pied permanentes et en effectuant ensuite des régressions logistiques permettant de prédire la probabilité des mises à pied permanentes. L'analyse vise l'ensemble des travailleurs de même que des sous-groupes particuliers.

Résultant d'un grand nombre de processus complexes, les mises à pied permanentes sont une caractéristique constante de notre économie et ne sont pas aussi sensibles à la conjoncture que les départs volontaires et d'autres méthodes de réaménagement des effectifs utilisées par les entreprises (soit les mises à pied temporaires et le recrutement). Chaque année, plus d'un million de travailleurs sont déplacés de façon permanente de leur emploi, peu importe qu'il s'agisse d'une période de récession, de reprise ou d'expansion. Cette observation s'applique autant aux années 1980 et au début des années 1990 qu'à la fin des années 1970.

Les mises à pied permanentes jusqu'en 1993 n'ont affiché aucun signe de tendance à la hausse par rapport aux années antérieures du cycle économique qui sont comparables. Ce constat tient, peu importe que l'on utilise les données brutes ou que l'on neutralise l'effet des changements dans la composition de la main-d'oeuvre selon le sexe, l'âge, la province, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise. On observe toutefois une augmentation de la probabilité de mises à pied permanentes parmi certains groupes particuliers de travailleurs, notamment chez les travailleurs plus âgés et mieux rémunérés, parmi les travailleurs du secteur primaire ou du secteur des services de santé, d'éducation et de bien-être. Il nous faudra attendre des données plus récentes afin d'évaluer les tendances après 1993.

Les données indiquent également que l'adaptation du marché canadien du travail aux changements structurels passe davantage par une baisse du recrutement que par une augmentation des mises à pied. Bien que les risques de perdre un emploi de façon permanente ne soient pas plus élevés au moins jusqu'en 1993 qu'ils ne l'étaient au cours de périodes antérieures comparables, les possibilités de trouver un nouvel emploi sont, en revanche, nettement inférieures, du moins selon les données agrégées. De plus, la plupart des emplois créés dans les années 1990 ont été des emplois autonomes, dont les gains peuvent être moins stables que ceux d'un travail salarié.

Mots clés : instabilité de l'emploi, cessation d'emploi, mise à pied permanente, recrutement, changements structurels

Classification du JEL : J63 --- Mouvements des effectifs

1. Introduction

Les médias rapportent périodiquement des mises à pied d'envergure dans les grandes organisations publiques et privées. Les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par l'instabilité croissante de l'emploi au cours des années 1990. Ces inquiétudes ne sont pas toutes liées à la détérioration de la situation économique, que l'on associe généralement à un niveau élevé de pertes d'emploi. On estime généralement que les entreprises, et même les entreprises rentables, abolissent des emplois pour tenter de réduire les coûts de la main-d'oeuvre et d'accroître la compétitivité. Plusieurs facteurs expliquent cette perception. Les niveaux élevés de changement technologique, la libéralisation croissante des échanges et l'intensification de la concurrence mondiale pourraient donner lieu à une « réduction des effectifs » et à des changements structurels considérables. Les entreprises et les secteurs d'activité sont forcés, et sont en même temps en mesure, de se restructurer pour accroître leur compétitivité.

Les politiques publiques, et l'augmentation des charges sociales en particulier, sont souvent perçues comme des mesures qui poussent les employeurs à réduire les coûts de la main-d'oeuvre par la diminution de la demande de main-d'oeuvre, soit en remplaçant la main-d'oeuvre par d'autres facteurs de production, soit en adoptant des technologies exigeant moins de main-d'oeuvre. En outre, minés par des déficits et des dettes considérables, le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux réduisent leurs effectifs dans le cadre de leurs mesures de lutte contre le déficit ou de réduction de la dette. Tous ces facteurs peuvent avoir contribué à la perception d'une augmentation des mises à pied permanentes et de l'instabilité de l'emploi.

La croissance de l'instabilité de l'emploi peut prendre de multiples formes. Le risque de mises à pied permanentes pourrait avoir augmenté. L'ancienneté professionnelle pourrait avoir diminué, et les travailleurs pourraient avoir à changer d'emplois ou à réorienter leur carrière plus fréquemment au cours de leur vie professionnelle que dans le passé. Un nombre croissant de personnes pourraient également se retrouver dans des emplois intermittents et « atypiques », par exemple, le travail à forfait, le travail temporaire et le travail autonome. La main-d'oeuvre pourrait être de plus en plus caractérisée par un dualisme : « noyau central/travail aléatoire ». Ces tendances sont peu documentées. En dernière analyse, la préoccupation s'articule autour d'une instabilité des revenus qui pourrait avoir augmenté, ce qui donnerait lieu à divers problèmes relatifs au bien-être des Canadiens. Une hausse considérable de l'instabilité des revenus ou de l'emploi aurait des conséquences profondes sur les pensions de retraite des Canadiens et sur le régime de pension de l'État, sur les systèmes d'assurance-emploi et d'assistance sociale, sur la formation requise par les Canadiens advenant une augmentation des changements d'emploi ou des réorientations professionnelles et provoquerait, vraisemblablement, des besoins accrus d'autres formes d'adaptation de la main-d'oeuvre, sans compter l'incidence d'une telle instabilité et d'une telle incertitude sur la consommation et la demande intérieures.

S'inscrivant dans le cadre d'un effort global de recherche visant à examiner l'instabilité de l'emploi, le présent article vise à évaluer l'une des dimensions de ce phénomène, soit les mises à pied permanentes. La question centrale du présent article est la suivante : « Les mises à pied permanentes au Canada ont-elles augmenté au cours des années 1990 par rapport à des périodes antérieures comparables? » La recherche s'appuie sur le Fichier longitudinal des travailleurs (FLT) qui contient les cessations d'emploi des travailleurs canadiens de 1978 à 1993.

2. Instabilité de l'emploi en Amérique du Nord : état des connaissances

Les inquiétudes à l'égard de l'instabilité de l'emploi ne sont pas récentes. La récession prolongée du début des années 1990 a suscité des conjectures au sujet des niveaux croissants de pertes d'emplois, particulièrement parmi les cols blancs. Au Canada, la restructuration a été perçue comme l'une des raisons de l'augmentation des pertes d'emplois permanentes comparativement aux pertes observées au cours de récessions antérieures. On estime généralement que, pendant la reprise, le recrutement n'a pas augmenté dans la mesure où les entreprises se montraient réticentes à accroître leur main-d'oeuvre de façon importante, et que les mises à pied sont restées la norme au cours de cette période.

Pour mieux cerner la situation, Picot, Lemaître et Kuhn (1994) ont comparé les tendances des mises à pied permanentes et temporaires au cours de deux récessions récentes et concluent que si la proportion des mises à pied permanentes a légèrement augmenté au cours de la récession de 1989-1992 par rapport à la situation observée durant la récession du début des années 1980, les résultats obtenus ne soutiennent pas l'hypothèse d'une intensification phénoménale des pertes d'emplois permanentes, que certains associent à la restructuration. D'autres chercheurs ont analysé les pertes d'emplois dans une autre optique, celle de l'ancienneté professionnelle. Si les pertes d'emplois permanentes augmentent, l'ancienneté professionnelle devrait décroître.

À la lumière des données de l'Enquête sur la population active, Heisz (1996a, 1996b) soutient que l'ancienneté professionnelle moyenne n'a pas considérablement changé au cours des années 1990. Il observe toutefois une distinction de plus en plus marquée des nouveaux emplois entre les emplois à court terme et les emplois à long terme au cours des 15 dernières années au Canada. Il conclut que les travailleurs ayant plus d'une année de service jouissent en fait d'une sécurité d'emploi supérieure mais qu'il devient un peu plus difficile d'entrer dans les rangs de ce groupe de travailleurs.

Dans le cadre d'une recherche très similaire, Green et Riddell (1996) observent « une dualisation croissante au chapitre de la répartition de l'ancienneté professionnelle » au Canada, caractérisée par une augmentation des emplois de très courte durée et des durées d'occupation plus longues pour les emplois très stables. Les auteurs semblent indiquer que les jeunes et les travailleurs moins scolarisés ont fait face à une aggravation de l'instabilité de l'emploi au cours de la dernière décennie ce qui, selon eux, correspondrait aux résultats de recherches sur les disparités du revenu démontrant un accroissement des écarts salariaux en fonction de la scolarité et de l'expérience (p. ex., Morissette, Myles et Picot (1994); Beach et Slotsve (1996)). Ils observent également une ancienneté professionnelle accrue chez les femmes plus âgées qu'ils attribuent à un attachement plus marqué de ces femmes au marché du travail.

Par conséquent, les résultats pour le Canada semblent partagés. On constate peu de changements globaux quant à la proportion des mises à pied qui sont permanentes ou au chapitre de l'ancienneté professionnelle moyenne, mais une instabilité croissante chez des groupes particuliers de travailleurs. Diverses études se sont aussi intéressées à l'ancienneté professionnelle dans l'économie américaine. Swinnerton et Wial (1995) concluent que la stabilité de l'emploi s'est affaiblie au cours des années 1980, tandis que Diebold, Neumark et Polsky (1994) soutiennent

que les taux globaux de maintien de l'emploi sont demeurés relativement stables au cours de cette période. Farber (1995) obtient des résultats très comparables à ceux du Canada. Il conclut que la fréquence des emplois à long terme n'a pas reculé entre 1973 et 1993; toutefois, les hommes peu scolarisés sont moins susceptibles d'occuper des emplois à long terme, mais ce phénomène est contrebalancé par une augmentation du taux d'occupation d'emplois de longue durée chez les femmes. À la lumière du débat suscité par ces résultats, il conclut que les années 1980 ne constituent pas, généralement, une période de recul pour la stabilité de l'emploi aux États-Unis.

Des études des tendances de mises à pied largement fondées sur une série d'enquêtes auprès des « travailleurs déplacés » ont également été menées aux États-Unis. Analysant deux récessions, celles de 1981-1982 et 1991-1992, Gardner (1995) obtient des taux de pertes d'emplois à peu près comparables pour les deux périodes, mais observe une transformation de la composition des secteurs d'activité et des professions touchés par ces pertes d'emplois. Farber (1996) élargit cette analyse de façon à couvrir la période 1991-1993 et soutient que, comparativement à une série de périodes triennales débutant en 1981, le taux le plus élevé de pertes d'emplois a été observé au cours de la dernière période, en dépit d'une légère reprise économique. Il semble qu'une grande partie de la hausse enregistrée en 1991-1993 est attribuable à une progression des pertes d'emplois provoquées par « l'abolition de postes ou quarts de travail » plutôt qu'à une augmentation des fermetures d'usines, au ralentissement du travail ou à d'autres facteurs. Ces résultats correspondent aux concepts de « réduction de l'effectif » discutés plus haut. Cette hausse du taux de déplacement enregistrée au début des années 1990 aux États-Unis a été particulièrement marquée chez les travailleurs plus âgés et plus scolarisés.

Il semble donc que les résultats sont également partagés aux États-Unis. Les études traitant de l'ancienneté professionnelle indiquent peu de changements au chapitre de la durée d'occupation des emplois, du moins au cours de 1991, mais la dernière étude sur les déplacements de travailleurs révèle une hausse au cours de la période 1991-1993.

Il importe toutefois de noter que toutes ces études visent les travailleurs rémunérés à l'exclusion des travailleurs autonomes. Le travail autonome et le travail à forfait ont gagné du terrain par rapport aux autres formes d'emploi au Canada et aux États-Unis, et il est probable que l'instabilité de l'emploi soit plus forte chez ces travailleurs.

3. Mises à pied permanentes au Canada : un aperçu

3.1 Données et définition

Les données servant à l'analyse présentée dans cet article proviennent du Fichier longitudinal des travailleurs (FLT) créé par la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail (DAEMT) de Statistique Canada. Le FLT est composé d'un échantillon aléatoire de 10 % de l'ensemble des travailleurs canadiens, constitué par l'intégration de données tirées de trois sources : les fichiers des relevés d'emploi (RE) de Développement des ressources humaines Canada (cessations d'emploi), les fichiers T4 de Revenu Canada (visant l'ensemble des

travailleurs) et le fichier du Programme de l'analyse longitudinale de l'emploi (PALE¹) de la DAEMT de Statistique Canada.

Tous les employeurs du Canada sont tenus par la loi d'émettre un relevé d'emploi pour chaque employé qui occupe un emploi assurable et qui subit un arrêt de rémunération. Le relevé d'emploi indique, entre autres choses, la raison de l'interruption ou de la cessation d'emploi et peut donc servir à déterminer divers types de cessations d'emploi. De plus, tous les employeurs doivent s'inscrire auprès de Revenu Canada par le biais des comptes de retenues sur la paie (RP) et remettre à chaque employé une formule T4 qui résume la rémunération touchée au cours de l'année. Les fichiers T4 de Revenu Canada fournissent donc des renseignements sur l'ensemble des travailleurs canadiens.

Par conséquent, tous les travailleurs qui risquent une cessation d'emploi et ceux qui quittent effectivement leur emploi sont suivis chaque année par ces deux sources de données. La DAEMT de Statistique Canada combine ces données et d'autres renseignements tirés du fichier PALE de façon à créer un fichier de données longitudinales de l'ensemble des travailleurs canadiens (le FLT).

Dans le FLT, les cessations d'emploi sont classées en trois catégories (départs volontaires, mises à pied et autres) selon la raison indiquée sur le relevé d'emploi. Les mises à pied sont les cessations d'emploi causées par la pénurie de travail. La mise à pied est considérée comme temporaire si le travailleur licencié récupère un emploi chez le même employeur au cours de l'année ou de l'année suivante; dans les autres cas, la mise à pied est considérée comme permanente. On considère qu'une embauche s'est produite lorsqu'un travailleur figure dans les données d'une entreprise une année alors qu'il n'y apparaissait pas l'année précédente. L'embauchage comprend le recrutement effectué pour remplacer des travailleurs qui ont quitté leur emploi et le recrutement en période d'expansion².

Les taux de cessations d'emploi permanentes (le taux de départs volontaires, le taux de mises à pied permanentes et le taux d'autres cessations d'emploi permanentes) correspondent au nombre de cessations d'emploi permanentes divisé par l'effectif total à un moment donné au cours de l'année (c.-à-d. le nombre total de personnes-emplois). Le taux d'embauchage correspond au nombre d'embauches divisé par l'effectif total au cours de l'année. Toutefois, le taux de cessations d'emploi temporaires est calculé à partir du nombre de personnes touchées par au moins une cessation d'emploi temporaire plutôt qu'en fonction du nombre total de cessations d'emploi temporaires. Pour une description plus détaillée du FLT et des définitions, voir Statistique Canada (1992).

¹ Le PALE est un fichier longitudinal des entreprises canadiennes à l'échelle de la compagnie, voir Picot et Dupuy (1996) pour des explications plus détaillées.

² En fait, l'embauchage est calculé à partir de l'équation suivante : $E_t = (T_t - T_{t-1}) + C_{t-1}$, où E représente l'embauchage total; T, le nombre de travailleurs employés par l'entreprise à un moment donné au cours de l'année; et C, le nombre de personnes ayant quitté l'entreprise de façon définitive. Par conséquent, $(T_t - T_{t-1})$ représente l'embauchage en période d'expansion et C_{t-1} , l'embauchage de remplacement.

Compte tenu de la taille considérable de son échantillon (p. ex. 1,8 million d'enregistrements en 1988³), le FLT permet une analyse très détaillée des cessations d'emploi à l'échelle des sous-échantillons (p. ex. selon des groupes d'âge ou des secteurs d'activité détaillés). En outre, le fait qu'il s'agit d'un fichier longitudinal permet de construire des variables à long terme comme le revenu annuel moyen par année d'emploi pour toute la période 1978-1993, variable utilisée dans le cadre du présent article.

Les comparaisons avec les résultats de l'Enquête sur l'activité (EA) visant la fin des années 1980 révèlent que les nombres de cessations d'emploi et de mises à pied permanentes tirés du FLT et de l'EA sont relativement comparables⁴, en dépit du fait qu'une des sources est fondée sur des données administratives et que l'autre est une enquête-échantillon. Le FLT est utilisé ici parce qu'il regroupe des données longitudinales et couvre des séries chronologiques plus longues (1978-1993).

3.2 Mises à pied permanentes élevées durant toutes les phases du cycle économique

Entre 1978 et 1993, le marché canadien du travail se caractérisait par un niveau élevé, continu et relativement stable, de mises à pied permanentes, en période d'expansion comme en période de récession. Le nombre des mises à pied permanentes s'est maintenu au-dessus du seuil de 1 million tout au long de la période observée, sauf en 1979 et en 1980. Ce nombre s'est établi à environ 1 million en 1978, a augmenté pour atteindre quelque 1,20 million en 1982 au plus fort de la récession, a baissé ensuite à un peu moins de 1,14 million en 1989 au sommet du cycle économique et a augmenté de nouveau pour s'établir à un peu plus de 1,28 million en 1991 au milieu de la récession la plus récente (tableau 1 et figure 1).

³ Le fichier est créé en fonction des personnes-emplois, et les enregistrements sont couplés longitudinalement; 1993 est l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données relatives aux cessations d'emploi.

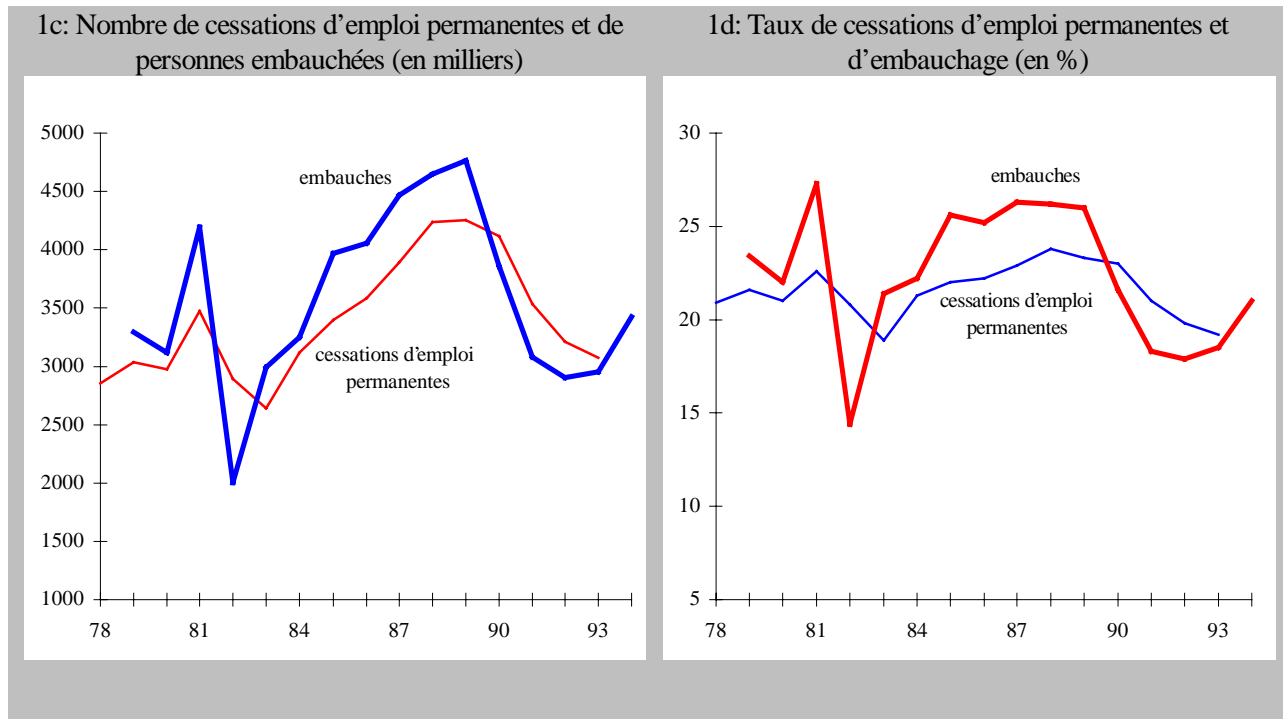
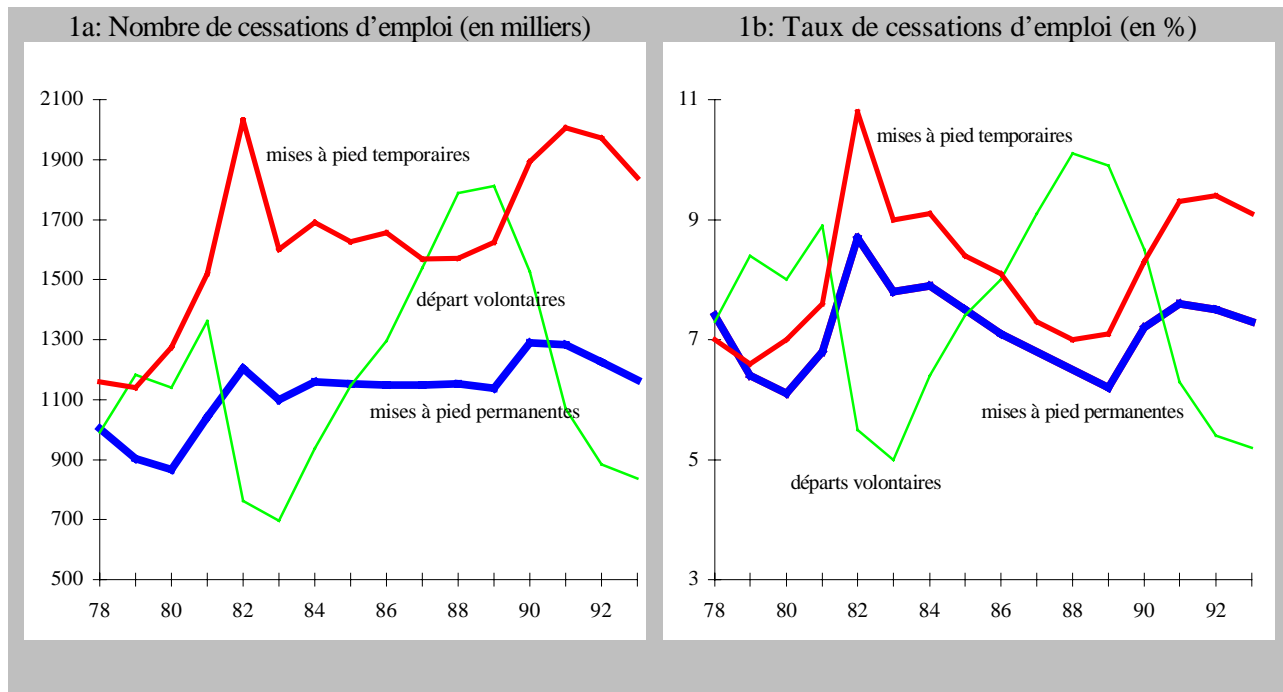
⁴ Après les corrections requises pour assurer la comparabilité des deux sources de données. La principale correction se rapporte à l'exclusion des personnes ayant travaillé moins de 15 heures par semaine dans les données des relevés d'emploi, étant donné qu'elles ne sont pas admissibles à l'assurance-chômage.

Tableau 1
Cessations d'emploi et personnes embauchées au Canada, 1978-1994

	<u>Nombre de cessations d'emploi et de personnes embauchées (en milliers)</u>							<u>Pers. embauchées</u>
	<u>Cessations d'emploi</u>							
	Permanentes			Total	Temporaires			
Mises à pied	Départs volont.	Autre	Mises à pied		Autre	Total		
1978	1 003,7	991,6	858,7	2 854,0	1 159,3	994,1	2 153,4	n.d.
1979	902,7	1 183,5	952,0	3 038,2	1 139,2	1 035,6	2 174,8	3 293,7
1980	867,5	1 139,5	967,5	2 974,4	1 274,6	1 077,9	2 352,5	3 116,5
1981	1 042,9	1 361,4	1 072,2	3 476,4	1 518,7	1 141,1	2 659,8	4 192,1
1982	1 204,8	761,7	927,2	2 893,7	2 031,6	1 291,8	3 323,4	2 003,8
1983	1 098,7	696,8	844,7	2 640,2	1 600,5	998,3	2 598,8	2 992,9
1984	1 159,9	937,0	1 021,4	3 118,4	1 690,5	1 195,3	2 885,7	3 249,2
1985	1 152,8	1 145,4	1 097,3	3 395,5	1 626,6	1 236,2	2 862,8	3 966,0
1986	1 148,4	1 295,0	1 140,9	3 584,2	1 656,3	1 284,2	2 940,5	4 056,2
1987	1 149,4	1 539,6	1 204,5	3 893,6	1 569,6	1 291,0	2 860,6	4 466,5
1988	1 153,6	1 789,6	1 291,8	4 234,9	1 571,8	1 417,0	2 988,8	4 649,5
1989	1 137,4	1 813,0	1 302,2	4 252,6	1 624,0	1 449,4	3 073,5	4 761,4
1990	1 290,3	1 526,8	1 301,3	4 118,4	1 892,3	1 537,7	3 430,0	3 861,1
1991	1 283,8	1 070,5	1 182,9	3 537,2	2 006,3	1 472,8	3 479,1	3 078,6
1992	1 225,3	884,5	1 103,9	3 213,7	1 971,4	1 307,9	3 279,3	2 902,7
1993	1 165,2	837,3	1 071,5	3 074,0	1 840,6	1 245,0	3 085,5	2 952,0
1994	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3 424,1

	<u>Taux de cessations d'emploi et d'embauchage (%)</u>							<u>Pers. embauchées</u>
	<u>Cessations d'emploi</u>							
	Permanentes			Total	Temporaires			
Mises à pied	Départs volont.	Autre	Mises à pied		Autre	Total		
1978	7,4	7,3	6,3	20,9	7,0	6,5	12,9	n.d.
1979	6,4	8,4	6,8	21,6	6,6	6,7	12,7	23,4
1980	6,1	8,0	6,8	21,0	7,0	6,8	13,2	22,0
1981	6,8	8,9	7,0	22,6	7,6	6,7	13,6	27,3
1982	8,7	5,5	6,7	20,8	10,8	8,1	17,8	14,4
1983	7,8	5,0	6,0	18,9	9,0	6,4	14,8	21,4
1984	7,9	6,4	7,0	21,3	9,1	7,3	15,8	22,2
1985	7,5	7,4	7,1	22,0	8,4	7,2	15,0	25,6
1986	7,1	8,0	7,1	22,2	8,1	7,2	14,7	25,2
1987	6,8	9,1	7,1	22,9	7,3	6,9	13,7	26,3
1988	6,5	10,1	7,3	23,8	7,0	7,3	13,8	26,2
1989	6,2	9,9	7,1	23,3	7,1	7,2	13,7	26,0
1990	7,2	8,5	7,3	23,0	8,3	7,7	15,3	21,6
1991	7,6	6,3	7,0	21,0	9,3	7,8	16,3	18,3
1992	7,5	5,4	6,8	19,8	9,4	7,2	16,0	17,9
1993	7,3	5,2	6,7	19,2	9,1	7,0	15,5	18,5
1994	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,0

Figure 1
Mises à pied permanentes, mises à pied temporaires, départs volontaires
et personnes embauchées au Canada, 1978-1994



3.3 Fluctuation du taux de mises à pied permanentes avec le cycle économique

Le taux de mises à pied permanentes fluctue avec le cycle économique. Il s'est établi à environ 6,1 % et 6,2 % aux sommets du cycle économique (1989 et 1980) et dans la fourchette de 7,6 % à 8,7 % pendant les creux (1991 et 1982). Cependant, pendant les récessions, les mises à pied temporaires ont enregistré des hausses plus marquées alors que les départs volontaires et l'embauchage ont accusé une baisse plus considérable. Entre 1989 et 1991, le nombre de mises à pied temporaires a augmenté de 23 %, les départs volontaires ont diminué de 40 % et l'embauchage a reculé de 35 %; toutefois, le nombre de mises à pied permanentes ne s'est accru que de 13 %. La récession des années 1980 suit une tendance similaire. Entre 1979 et 1982, alors que le nombre de mises à pied temporaires augmentait de 78 %, que les départs volontaires diminuaient de 35% et que l'embauchage baissait de 39 %, le nombre de mises à pied permanentes progressait de moins de 34 %. Malgré certaines affirmations selon lesquelles une proportion plus importante des pertes d'emplois subies au cours des années 1990 serait de nature permanente en raison des mesures de réduction des coûts et des changements structurels accrus, les données semblent indiquer que la récession des années 1980 et celle des années 1990 sont similaires à cet égard. Picot, Lemaître et Kuhn (1994) constatent que si la part des mises à pied permanentes dans l'ensemble des mises à pied a légèrement augmenté au cours de la récession de 1990-1992, le changement observé n'est pas important et ne permet pas de soutenir l'hypothèse d'une intensification phénoménale des pertes d'emplois permanentes, souvent associée à la restructuration dans tous les secteurs de l'économie. La tendance de déplacement des travailleurs au cours de la récession des années 1990 ne semble pas différer substantiellement de celle observée au cours de la période 1981-1982.

Pour évaluer empiriquement la sensibilité à la conjoncture des mises à pied permanentes, des mises à pied temporaires, des départs volontaires et de l'embauchage, nous utilisons le taux de chômage à titre d'indicateur de la tendance du cycle économique; la régression des taux de mises à pied permanentes, de mises à pied temporaires, de départs volontaires et d'embauchage est calculée en fonction du taux de chômage de 1978 à 1993⁵. Les résultats confirment le fait que les mises à pied temporaires, les départs volontaires et l'embauchage sont très sensibles à la conjoncture mais que les mises à pied permanentes ne sont pas aussi sensibles aux variations du taux de chômage. En effet, une hausse du taux de chômage de 1 point se traduit par un recul de 0,89 point du taux de départs volontaires, par une progression de 0,61 point du taux de mises à pied temporaires, par une baisse de 1,38 point du taux d'embauchage, mais par une augmentation de 0,34 point seulement du taux de mises à pied permanentes⁶. Toutes ces estimations sont très significatives du point de vue statistique et se révèlent robustes sous différentes spécifications⁷.

⁵ La régression du taux d'embauchage couvre la période allant de 1979 à 1994.

⁶ Si MPT = mise à pied temporaire, DV = départ volontaire, MPP = mise à pied permanente, E = embauchage et C = chômage, la régression donne les résultats détaillés suivants (coefficients *t* entre parenthèses) :

$$\begin{aligned} \text{taux MPT} &= 2,4706 + 0,6084 * \text{taux C}, R^2 = 0,72; \\ &\quad (2,58) \quad (6,07) \\ \text{taux DV} &= 15,8585 - 0,8926 * \text{taux C}, R^2 = 0,78; \\ &\quad (13,11) \quad (-7,04) \\ \text{taux E} &= 35,4825 - 1,3798 * \text{taux C}, R^2 = 0,38; \\ &\quad (7,76) \quad (-2,92) \end{aligned}$$

3.4 Pourquoi les mises à pied permanentes affichent-elles un taux constamment élevé et une sensibilité moindre à la conjoncture?

La réponse réside dans les différents processus qui se traduisent par ces types de cessations d'emploi. En période de ralentissement économique, les départs volontaires diminuent de façon marquée dans la mesure où les travailleurs font face à une structure défavorable de la demande⁸. En outre, les employeurs peuvent réduire leurs effectifs par d'autres moyens que les mises à pied permanentes, par exemple, par l'augmentation des mises à pied temporaires ou des cessations d'emploi pour d'autres raisons et par la réduction de l'embauchage. En période de reprise économique, en revanche, les départs volontaires progressent puisque les travailleurs font face à de meilleures possibilités d'appariement des emplois et que les employeurs accroissent leurs effectifs par le rappel des employés temporairement mis à pied et par un embauchage accru. Ces processus relativement simples permettraient d'expliquer, dans une large mesure, les hauts et les bas des mises à pied temporaires, des départs volontaires et de l'embauchage en périodes de récession et de croissance.

Cependant, les mises à pied permanentes sont conditionnées par des processus plus complexes, notamment le processus d'appariement des emplois et des employés-employeurs, la réaffectation continue de la part de marché et de la demande de main-d'oeuvre entre les entreprises des divers secteurs d'activité, les déclin structurels de certains secteurs et les baisses de la demande globale. Premièrement, les personnes qui cherchent un emploi et les employeurs qui cherchent des travailleurs font des jumelages qui peuvent ou non servir l'intérêt des deux parties. Avec le temps, les employeurs et les employés apprennent à mieux se connaître, le jumelage persiste ou prend fin. Le travailleur met un terme au jumelage en quittant volontairement son emploi; l'employeur, quant à lui, peut recourir aux mises à pied permanentes. Les mises à pied permanentes provoquées par ce processus d'appariement des emplois se produisent de façon continue, en périodes de récession comme en périodes d'expansion. Elles peuvent être plus fréquentes en périodes d'expansion puisque l'embauchage augmente, et pourraient toucher les travailleurs au service d'un employeur depuis relativement peu de temps.

Deuxièmement, dans tout marché ou tout secteur d'activité à une période donnée, certaines entreprises seront plus prospères que d'autres : les unes accroissent leur part de marché, alors que d'autres voient la leur rétrécir. Cette réaffectation des parts de marché et de la demande de main-d'oeuvre entre les entreprises entraînera des gains d'emplois et des embauches dans certaines entreprises, mais des pertes d'emplois et des mises à pied permanentes dans d'autres. Ce

$$\text{taux MPP} = 3,9604 + 0,3418 * \text{taux C}, R^2 = 0,67.$$

(6,49) (5,35)

⁷ Une variable nominale de tendance temporelle est également utilisée à titre de variable explicative supplémentaire, mais elle n'est statistiquement significative dans aucune de ces régressions. De plus, les coefficients de la variation du taux de chômage changent très peu sous cette spécification.

⁸ Une série de modifications législatives aux prestations d'assurance-chômage des personnes ayant volontairement quitté leur emploi (p. ex. augmentation de la période de pénalité de 1-6 semaines à 7-12 semaines et baisse du taux des prestations à 50 % en 1990; inadmissibilité aux prestations d'assurance-chômage des personnes ayant volontairement quitté leur emploi depuis 1993) pourrait également avoir contribué à la diminution des départs volontaires depuis le début des années 1990.

processus se manifeste aussi de façon continue, et les mises à pied permanentes qui en résultent peuvent se produire même lorsque la demande de main-d'oeuvre globale et les effectifs globaux d'un marché ou d'un secteur d'activité sont à la hausse.

Troisièmement, l'économie canadienne a connu une série de changements structurels depuis les années 1980 sous l'influence de l'intensification de la mondialisation des échanges et de la concurrence internationale, de la transformation de la composition de la main-d'oeuvre et de l'accélération des progrès technologiques. Par conséquent, certaines industries et certains secteurs d'activité ont subi un déclin prolongé au chapitre de la demande de main-d'oeuvre. Dans la mesure où des changements structurels s'effectuent sur une base continue, les pertes d'emplois et les mises à pied permanentes se produisent dans certaines industries et dans certains secteurs même en périodes de reprise et d'expansion; on a observé ce phénomène principalement dans les secteurs de production de biens au cours des années 1980 et 1990. Quatrièmement, les mises à pied permanentes peuvent également résulter des baisses au chapitre de la demande globale en périodes de récession. Ces mises à pied tendront à se manifester dans l'ensemble des secteurs économiques et seront extrêmement rares en périodes d'expansion.

Pour tous ces motifs, et notamment en raison de la concurrence continue et de la réaffectation constante de la demande de main-d'oeuvre entre les entreprises, les mises à pied permanentes sont restées à des niveaux élevés même au cours des périodes d'expansion⁹. Passons maintenant à la question principale du présent article : « Les mises à pied permanentes au Canada ont-elles augmenté au cours des années 1980 et au début des années 1990 par rapport à la fin des années 1970? »

4. Mises à pied permanentes au Canada : tendance temporelle

La présente section vise à déterminer de façon empirique si les mises à pied permanentes au Canada ont augmenté à la fin des années 1980 et au début des années 1990 comparativement à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Pour ce faire, il convient d'abord d'examiner le taux de mises à pied permanentes, puis de faire appel à une analyse de régression logistique pour déterminer si la probabilité des mises à pied permanentes a augmenté, l'effet des transformations de la composition de la main-d'oeuvre selon le sexe, l'âge, la province, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise ayant été neutralisé. Comme on l'a mentionné à la section 2, les recherches antérieures ont indiqué que la tendance temporelle de l'ancienneté professionnelle varie considérablement entre les groupes particuliers de travailleurs. Cette analyse vise donc l'économie dans son ensemble ainsi que divers marchés régionaux du travail, secteurs d'activité et groupes particuliers de travailleurs (c.-à-d. selon le sexe, l'âge, la taille de l'entreprise et le revenu).

⁹ Voir Picot, Lin et Pyper (1996) pour une analyse plus détaillée de la signification de chacun de ces processus et des raisons pour lesquelles les mises à pied permanentes sont demeurées de façon aussi constante à des niveaux élevés et ne se sont pas révélées pas aussi sensibles à conjoncture que l'embauchage, les mises à pied temporaires et les départs volontaires.

4.1 Taux de mises à pied permanentes

Les taux annuels de mises à pied permanentes de 1978 à 1993 pour le Canada et pour divers sous-groupes sont présentés au tableau 2. Il convient d'examiner les écarts entre différents sous-groupes avant d'analyser la tendance temporelle. Le risque de mises à pied varie considérablement d'un groupe de travailleurs à l'autre. Les caractéristiques des travailleurs tout comme celles des employeurs influent sur le risque relatif de pertes d'emplois. Les paragraphes suivants présentent brièvement les principales différences, dont plusieurs sont bien connues.

Les taux de mises à pied sont nettement plus élevés pour les hommes que pour les femmes. Entre 1978 et 1993, le taux annuel moyen de mises à pied s'établissait à 9,1 % chez les hommes, soit presque deux fois plus que chez les femmes (4,8 %). Cet écart entre les sexes pourrait, dans une large mesure, s'expliquer par le fait que la main-d'oeuvre dans les secteurs d'activité les plus durement touchés par les mises à pied (p. ex. le secteur primaire et celui de la construction) est majoritairement masculine¹⁰.

Les jeunes font face à un risque de mises à pied plus élevé. Au cours de la période 1978-1993, le taux annuel moyen de mises à pied s'est élevé à 8,3 % pour les travailleurs âgés de 15 à 24 ans, comparativement à 7,6 % pour les travailleurs âgés de 25 à 34 ans, à 6,4 % pour le groupe des 35-44 ans et à environ 6,2 % pour les travailleurs âgés de 45 ans et plus.

Le risque de mises à pied varie considérablement d'une province à l'autre. Pour l'ensemble de la période observée, le taux annuel moyen de mises à pied s'est établi à 12,1 % dans les provinces de l'Atlantique, à 8,5 % au Québec et en Colombie-Britannique, et à 5,2 % en Ontario.

Les travailleurs du secteur primaire et du secteur de la construction courent les risques les plus élevés d'une perte d'emploi permanente, tandis que les travailleurs du secteur public enregistrent les risques de mises à pied les plus faibles. En moyenne, dans le secteur de la construction, plus du quart de la main-d'oeuvre est déplacée de façon permanente chaque année, comparativement à des taux annuels moyens de mises à pied variant de 2,0 % et 3,6 % dans le secteur public.

¹⁰ De 1978 à 1993, les hommes représentaient 87 % de la main-d'oeuvre du secteur primaire et 92 % de la main-d'oeuvre dans le secteur de la construction. Comme l'illustre le tableau 2, ces secteurs affichent des taux de mises à pied plus élevés que les autres secteurs.

Tableau 2
Taux de mises à pied permanentes au Canada selon diverses caractéristiques, 1978-1993
(en %)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Tous les travailleurs	7,4	6,5	6,2	6,8	8,7	7,8	7,9	7,5	7,1	6,8	6,5	6,2	7,2	7,6	7,5	7,3
Sexe																
Hommes	9,0	8,0	7,8	8,6	10,9	9,9	9,9	9,4	9,1	8,6	8,3	8,1	9,4	10,0	9,8	9,4
Femmes	5,2	4,4	4,1	4,3	5,7	5,1	5,4	5,0	4,8	4,6	4,4	4,1	4,7	5,0	5,1	4,9
Groupe d'âge																
15-24 ans	9,1	7,9	7,6	8,1	10,6	9,4	9,6	8,7	8,2	7,6	7,3	6,7	7,6	8,3	8,3	8,0
25-34 ans	7,3	6,4	6,2	6,9	9,1	8,3	8,2	7,8	7,7	7,3	6,9	6,7	8,0	8,5	8,5	8,1
35-44 ans	6,4	5,7	5,4	5,9	7,6	6,7	6,8	6,5	6,2	6,0	5,8	5,7	6,6	7,0	6,9	6,7
45-54 ans	6,1	5,5	5,1	5,7	7,0	6,4	6,4	6,4	6,1	5,7	5,6	5,6	6,2	6,5	6,4	6,2
55-64 ans	5,9	5,1	5,0	5,5	6,5	6,2	6,4	6,3	6,0	6,0	6,1	6,3	6,9	7,3	7,2	7,1
Région																
Atlantique ¹	11,6	10,8	9,9	11,1	11,9	12,0	13,1	12,9	12,6	12,3	11,9	12,0	12,4	12,9	13,4	13,2
Québec	9,2	7,7	7,7	8,7	9,8	8,7	9,4	8,8	8,0	8,1	8,0	7,5	8,4	8,8	8,7	8,2
Ontario	5,7	5,1	4,9	5,2	6,6	5,8	5,6	5,2	4,7	4,4	4,0	4,1	5,4	5,8	5,6	5,3
Man. et Sask.	5,4	4,6	4,7	4,8	6,3	6,1	6,1	6,0	6,1	6,0	6,1	5,3	5,7	6,1	6,4	6,1
Alberta	5,4	4,9	4,6	5,7	10,3	9,8	9,1	7,9	8,9	7,6	7,0	6,4	6,7	7,4	7,5	7,5
C.-B.	8,9	7,4	6,5	7,6	10,6	9,4	9,6	9,5	9,5	8,6	8,2	7,6	8,4	8,6	8,0	8,1
Secteur d'activité																
Primaire	13,1	11,4	11,0	13,0	15,7	17,0	17,5	17,3	18,9	17,0	17,3	15,9	16,4	17,3	17,4	17,7
Construction	26,3	24,9	24,3	26,0	32,3	31,3	31,6	28,9	27,4	25,7	25,6	25,2	28,9	30,2	30,2	29,1
Fabrication	6,4	5,9	6,1	7,1	9,7	7,4	7,4	7,1	6,6	5,9	6,0	6,2	8,1	8,2	7,9	7,3
Services de distribution	5,0	4,5	4,4	4,9	7,0	5,9	5,7	5,7	5,5	6,6	4,7	4,5	5,7	6,2	6,2	6,1
Services aux entreprises	4,5	3,9	3,7	3,9	6,7	5,5	5,7	5,2	5,1	4,6	4,5	4,2	5,3	6,0	6,1	5,7
Services aux consommateurs	7,3	6,0	5,5	5,6	7,5	7,1	7,4	6,6	6,3	5,4	5,2	4,5	5,2	6,2	6,3	6,1
Santé, éducation et bien-être	2,4	1,6	1,4	1,6	1,8	1,9	2,2	2,0	1,6	1,8	1,8	1,9	2,3	2,4	2,5	2,5
Administration publique	5,2	3,7	3,0	3,3	3,5	3,6	4,2	4,0	3,6	3,7	3,3	3,1	3,1	3,4	3,5	4,0
Taille de l'entreprise																
Moins de 20 employés	12,8	11,1	10,7	11,2	13,9	13,1	13,4	12,6	12,1	11,2	10,9	10,3	11,7	12,2	12,4	12,2
20-99 employés	9,6	8,5	8,4	8,8	11,5	9,9	9,7	8,9	8,8	7,8	7,8	7,8	9,2	9,7	9,6	8,9
100-499 employés	6,5	6,2	6,0	7,0	9,0	7,7	7,3	6,7	6,3	5,9	6,1	5,9	7,1	7,6	6,7	6,4
500 employés et +	3,9	3,2	2,9	3,3	4,4	3,6	3,8	3,6	3,2	3,4	2,9	2,3	2,6	2,8	2,9	2,8
Revenu ²																
Moins de 11 000 \$	12,6	11,0	10,1	10,5	13,4	11,6	12,5	12,3	11,0	10,8	9,7	8,6	9,7	10,9	10,8	9,9
11 000 \$ - 40 000 \$	7,4	6,4	6,2	7,1	9,2	7,6	7,9	7,0	6,7	6,3	6,1	5,6	6,8	6,9	6,7	6,2
40 000 \$ et +	3,2	2,4	2,1	2,2	3,6	3,2	3,0	2,8	2,7	2,5	2,3	2,4	2,4	3,4	2,9	2,9

¹ Cette région couvre Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

² Revenus annuels moyens par année de travail au cours de toute la période 1978-1993, exprimés en dollars constants de 1993 (corrégés en fonction de l'indice des prix à la consommation - IPC).

Le risque de mises à pied diminue considérablement à mesure que la taille de l'entreprise augmente. Les travailleurs au service de petites entreprises sont près de quatre fois plus susceptibles de subir une mise à pied permanente que les travailleurs de grandes entreprises.

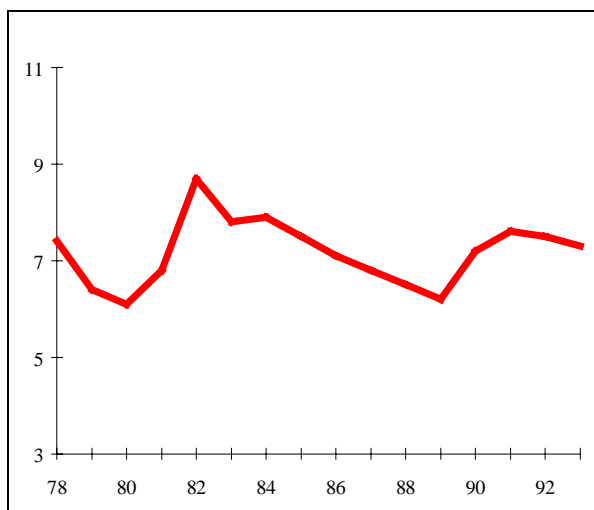
Les travailleurs mieux rémunérés, généralement plus scolarisés et occupant des postes plus spécialisés, courent un très faible risque de mises à pied. Les travailleurs ayant touché en moyenne plus de 40 000 \$ par année de travail au cours de la période 1978-1993 enregistrent un taux annuel moyen de mises à pied de 2,7 % seulement comparativement à un taux au moins quatre fois supérieur pour les travailleurs ayant touché un revenu moyen inférieur à 11 000 \$ par année de travail (11,0 %).

Bref, on observe une variation fort élevée des risques de mises à pied chez les divers groupes de travailleurs. Les travailleurs mieux rémunérés et plus âgés des grandes organisations du secteur public se caractérisent par des emplois très stables et de faibles taux de mises à pied. À l'autre extrémité du spectre, les jeunes travailleurs moins bien rémunérés au service d'une petite entreprise de construction de la région atlantique font face à un taux fort élevé de mises à pied. Ces variations considérables dépendent du lieu de travail et de l'occupation et semblent indiquer que tout changement dans la composition de la main-d'oeuvre peut influencer sur le taux global de mises à pied. C'est pourquoi, dans la section suivante, on a recours à une analyse de régression multivariée pour neutraliser l'effet des changements dans la composition de la main-d'oeuvre.

4.1.1 Le taux global de mises à pied permanentes n'a pas augmenté à la fin des années 1980 et au début des années 1990

Outre les variations cycliques, le taux global de mises à pied permanentes ne semble pas s'être accru au Canada entre 1978 et 1993 (figure 2). Pour analyser plus en détail cette tendance temporelle, il convient d'examiner le taux annuel moyen de mises à pied permanentes sur des périodes comparables (c.-à-d. au cours d'une phase similaire du cycle économique). La fin des années 1980 et le début des années 1990 sont divisés en trois périodes : le sommet du cycle de 1987-1989 est comparé au sommet de 1979-1981¹¹; la récession de 1990-1991 est comparée à celle de 1982-1983; la (très légère) reprise de 1992-1993 est comparée à celle de 1984-1985. Ces comparaisons révèlent un taux de mises à pied permanentes égal ou inférieur au cours des années 1990 (tableau 3).

Figure 2
Taux de mises à pied permanentes au Canada, 1978-1993 (en %)



¹¹ La mini-récession de 1980 rend cette comparaison quelque peu douteuse.

Tableau 3
Taux annuel moyen de mises à pied permanentes au Canada (en %)

Autour de la récession des années 1980		Autour de la récession des années 1990	
1979-1981	6,5	1987-1989	6,5
1982-1983	8,3	1990-1991	7,4
1984-1985	7,7	1992-1993	7,4

Une autre dimension des comparaisons des récessions est souvent passée sous silence. Ces taux indiquent le risque qui existe à un moment donné. Toutefois, la durée de la récession est, elle aussi, importante. La récession des années 1990 a été moins grave que le fléchissement des années 1980 à tout moment de la période, mais elle a été d'une durée nettement plus longue. Par exemple, bien que l'emploi ait accusé une baisse moins marquée au cours de la récession des années 1990, ce recul s'est produit sur une période plus longue et, par conséquent, les pertes globales d'emplois ont été plus importantes, considérant la variation et la durée (Picot, Lemaître et Kuhn (1994)). On pourrait donc soutenir que, si le taux de mises à pied a été inférieur au cours des années 1990, il s'est maintenu à un niveau élevé sur une plus longue période et a donné lieu à un nombre plus élevé de mises à pied, aiguissant du coup les inquiétudes quant aux perspectives de pertes d'emplois pour les travailleurs. Essentiellement, une telle optique fait passer la période de référence de l'analyse d'une période de durée déterminée (p. ex. une année) à un événement (p. ex. la récession). Malheureusement, on ne dispose, dans le cadre de la présente recherche, que de données annuelles sur les mises à pied qui ne permettent pas une comparaison rigoureuse des deux récessions.

Si l'on présume, toutefois, que les années 1982 et 1983 sont représentatives de la récession des années 1980 (la période réelle s'étalant du troisième trimestre de 1981 à la fin de 1982 inclusivement) et que les années 1990 à 1992 (la période réelle s'étalant du deuxième trimestre de 1990 au troisième trimestre de 1992 inclusivement) sont représentatives de la récession des années 1990, le recours aux données annuelles donnerait donc lieu à une durée relative pour les deux récessions similaire à celle que l'on obtient lorsque les périodes réelles sont utilisées. Les périodes réelles indiquent que la récession des années 1980 a couvert une période supérieure de 60 % à celle du ralentissement des années 1990; les données annuelles indiquent une durée supérieure de 66 %¹². Présumons également que toutes les mises à pied excédant celles observées au cours des sommets du cycle sont « attribuables » aux récessions. Présumons enfin que le taux de mises à pied de 6,5 % enregistré au cours des trois années précédant chacune des deux récessions représente une valeur juste pour un sommet de cycle économique. Par conséquent, la portion du taux de mises à pied « attribuable » à la récession correspond à 2,2 points de pourcentage en 1982 (soit 8,7 % – 6,5 %) et à 1,3 point en 1983 (soit 7,8 % – 6,5 %). Au cours des années 1990, les valeurs correspondantes s'établissent à 0,7 point en 1990, à 1,1 point en 1991 et à 1,0 point en 1992. La récession des années 1980 s'est traduite par une augmentation

¹² Diverses méthodes permettent de définir une récession et d'établir sa durée. Dans le cadre du présent article, nous utilisons les variations de l'emploi, une mesure discutée dans Cross (1996) qui fait appel aux variations du produit intérieur brut (PIB) et aux variations de l'emploi pour circonscrire les périodes de récession, puisque nous nous intéressons aux mises à pied, soit un phénomène lié à l'emploi. L'utilisation du PIB seulement donne la même période pour la récession de 1981-1982, mais une période un peu plus longue pour la récession de 1990-1992.

des mises à pied de 3,5 points, et celle des années 1990, par une hausse de 2,8 points seulement. Si l'on applique ces taux à une même population de travailleurs, on observe un nombre inférieur de mises à pied « attribuables » à la récession aux cours des années 1990 qu'au cours des années 1980, même en tenant compte de la durée différente des récessions.

Par conséquent, on obtient les mêmes résultats, que l'on limite les comparaisons au taux de mises à pied à un moment donné ou que l'on tente de tenir compte du fait que la récession plus longue des années 1990 pourrait avoir donné lieu à un nombre plus élevé de mises à pied (même à un taux inférieur de mises à pied). Le taux global de mises à pied au début des années 1990 était inférieur à celui de périodes comparables au cours des années 1980.

4.1.2 Hausse du taux de mises à pied permanentes chez certains groupes de travailleurs

Les conjectures quant au taux croissant de mises à pied sont liées à un certain nombre de transformations économiques, notamment l'incidence de la technologie sur l'emploi, la réduction des effectifs dans les sociétés qui tentent de réduire leurs coûts pour soutenir une concurrence internationale accrue et d'autres changements structurels qui se seraient produits pendant et autour de la récession des années 1990. On s'attend à ce que ces mutations aient touché plus durement certains groupes de travailleurs. Ainsi, les travaux sur les disparités au chapitre du revenu (p. ex. Bound et Johnson (1992), Katz et Murphy (1992)) révèlent que les changements technologiques ont eu une incidence disproportionnée sur les travailleurs moins rémunérés et moins spécialisés ou scolarisés, de sorte que l'on peut s'attendre à des hausses démesurément élevées du risque de mises à pied chez ces groupes de travailleurs. On croit souvent que la réduction des effectifs frappe de façon particulièrement marquée les cadres intermédiaires et d'autres cols blancs. Dans le cadre des mesures de compression du personnel, on adopte souvent, notamment dans de nombreuses sociétés syndiquées, la méthode du « dernier embauché, premier licencié »; on peut donc s'attendre à observer une hausse plus marquée des mises à pied chez les jeunes travailleurs au cours des années 1990. Enfin, la sécurité dont jouissaient traditionnellement les travailleurs du secteur public face aux mises à pied pourrait s'être érodée pendant les années 1990 compte tenu des compressions effectuées par les administrations publiques pour réduire le déficit ou la dette. Tels sont certains des secteurs où l'on prévoit enregistrer des hausses particulièrement marquées des mises à pied si les hypothèses sous-jacentes sont justes.

Qu'en est-il? Premièrement, il convient d'examiner les variations du taux chez les travailleurs à faible revenu et à revenu élevé. Le taux de mises à pied permanentes au début des années 1990 était égal ou inférieur à celui de périodes antérieures comparables pour les trois groupes de revenu. Dans le cas des travailleurs ayant touché un revenu annuel moyen inférieur à 11 000 \$ par année de travail pendant l'ensemble de la période 1978-1993, le taux a considérablement diminué (17 %–18 %) au cours des périodes de récession et de reprise des années 1990 comparativement aux périodes correspondantes des années 1980. Dans le cas des travailleurs dont le revenu annuel moyen se situait entre 11 000 \$ et 40 000 \$, le taux a également accusé un recul (de 14 % à 18 %). Dans le cas des travailleurs mieux rémunérés, le taux enregistré au cours de la récession des années 1990 a été inférieur à celui enregistré au moment de la récession des années 1980, bien qu'il n'ait affiché aucun changement lorsqu'on compare la reprise des années 1990 à celle des années 1980.

Tableau 4
Taux annuel moyen de mises à pied permanentes
au Canada selon le revenu annuel moyen (en %)

Moins de 11 000 \$		De 11 000 \$ à 40 000 \$				Plus de 40 000 \$					
Autour de la récession des années 1980	Autour de la récession des années 1990	Autour de la récession des années 1980	Autour de la récession des années 1990	Autour de la récession des années 1980	Autour de la récession des années 1990	Autour de la récession des années 1980	Autour de la récession des années 1990				
79-81	10,5	87-89	9,7	79-81	6,6	87-89	6,0	79-81	2,2	87-89	2,4
82-83	12,5	90-91	10,3	82-83	8,4	90-91	6,9	82-83	3,4	90-91	2,9
84-85	12,4	92-93	10,4	84-85	7,5	92-93	6,4	84-85	2,9	92-93	2,9

Qu'en est-il des jeunes travailleurs? Comme l'indique le tableau 5, le taux de mises à pied permanentes a effectivement diminué de façon plutôt marquée pour les travailleurs âgés de 15 à 24 ans à la fin des années 1980 et au début des années 1990 (de 8 % en 1987-1989, de 20 % en 1990-1991 et de 11 % en 1992-1993) par rapport aux périodes antérieures comparables. Par conséquent, en dépit d'un marché du travail déprimé pour les jeunes, dont témoignent le fléchissement des salaires réels et relatifs des jeunes et la diminution des taux d'activité, le taux de mises à pied n'a pas augmenté. Seuls les travailleurs âgés de 55 ans et plus ont fait face à un taux de mises à pied nettement plus élevé (de 18 % en 1987-1989, de 12 % en 1990-1991 et de 13 % en 1992-1993 par rapport aux périodes antérieures comparables).

Tableau 5
Taux annuel moyen de mises à pied et variation en pourcentage
d'une période à l'autre au Canada selon le groupe d'âge

	Moyenne annuelle (en %)							Variation en % d'une période à l'autre		
	78-83	79-81	87-89	82-83	90-91	84-85	92-93	87-89/79-81	90-91/82-83	92-93/84-85
15-24 ans	8,3	7,9	7,2	10,0	8,0	9,2	8,2	-8,5	-20,5	-10,9
25-34 ans	7,6	6,5	7,0	8,7	8,3	8,0	8,3	7,2	-5,2	3,8
35-44 ans	6,4	5,7	5,8	7,2	6,8	6,7	6,8	2,9	-4,9	2,3
45-54 ans	6,1	5,4	5,6	6,7	6,4	6,4	6,3	3,7	-5,2	-1,6
55-64 ans	6,2	5,2	6,1	6,4	7,1	6,4	7,2	17,9	11,8	12,6

Le secteur de la santé, de l'éducation et du bien-être est le seul qui enregistre un taux de mises à pied nettement plus prononcé à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Par rapport à des périodes antérieures comparables, le taux de mises à pied dans ce secteur a progressé de 20 % en 1987-1989, de 27 % en 1990-1991 et de 19 % en 1992-1993, (tableau 6). Ce secteur affiche, toutefois, un taux relativement faible de pertes d'emplois correspondant au tiers environ du taux moyen de l'ensemble des secteurs (2,5 % contre 7,4 % au cours de 1992-1993). Parmi les autres secteurs ayant subi une légère hausse du taux de mises à pied pendant la reprise des années 1990, notons les services aux entreprises, les services de distribution, le secteur de la fabrication et le secteur primaire. Les travailleurs des provinces atlantiques, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan figurent au nombre des sous-groupes touchés par une faible augmentation du taux de mises à pied au cours de la reprise des années 1990.

Tableau 6
Taux annuel moyen de mises à pied et variation en pourcentage
d'une période à l'autre au Canada selon le secteur d'activité

	Moyenne annuelle (en %)						Variation en % d'une période à l'autre			
	78-93	79-81	87-89	82-83	90-91	84-85	92-93	87-89/79-81	90-91/82-83	92-93/84-85
Primaire	15,9	11,8	16,7	16,4	16,9	17,4	17,6	41,8	3,1	0,9
Construction	28,0	25,1	25,5	31,8	29,6	30,3	29,7	1,7	-7,1	-2,0
Fabrication	7,1	6,4	6,0	8,6	8,2	7,3	7,6	-5,2	-4,7	4,8
Services de distribution	5,5	4,6	5,3	6,5	6,0	5,7	6,2	14,5	-7,8	7,9
Services aux entreprises	5,0	3,8	4,4	6,1	5,7	5,5	5,9	15,7	-7,4	8,3
Services aux consommateurs	6,1	5,7	5,0	7,3	5,7	7,0	6,2	-11,7	-21,9	-11,4
Santé, éducation et bien-être	2,0	1,5	1,8	1,9	2,4	2,1	2,5	19,6	27,0	19,0
Administration publique	3,6	3,3	3,4	3,6	3,3	4,1	3,8	1,0	-8,5	-8,5

En résumé, les groupes particuliers de travailleurs qui ont enregistré des taux de mises à pied permanentes nettement plus élevés au cours des années 1990 sont les travailleurs âgés (55 ans et plus) et les travailleurs du secteur des services de santé, d'éducation et de bien-être. Parmi les autres groupes de travailleurs ayant enregistré une légère hausse du taux de mises à pied au cours de la reprise des années 1990, notons : les travailleurs âgés de 25 à 44 ans; les travailleurs des provinces atlantiques, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan; les travailleurs du secteur des services aux entreprises, du secteur des services de distribution, du secteur de la fabrication et du secteur primaire.

On pourrait explorer deux autres pistes de comparaison. Premièrement, il se pourrait qu'une transformation importante se soit produite pendant et après la récession de 1981-1982. Bon nombre des mutations notables du marché du travail que l'on observe aujourd'hui semblent s'être produites au cours de cette période, notamment la baisse des salaires de jeunes, l'accroissement des disparités sur le plan des revenus et l'augmentation de la durée du chômage chez les travailleurs plus âgés. Si cette transformation importante s'est effectivement produite pendant et autour de la récession de 1981-1982, alors seules les comparaisons entre les années antérieures et postérieures à cette période indiqueraient des variations. Malheureusement, nous ne disposons pas de séries suffisamment longues pour effectuer de telles comparaisons. Les données disponibles nous permettent uniquement de comparer les sommets des deux cycles économiques, soit celui de 1979-1981 et celui de 1987-1989. Bien que le taux global de mises à pied soit demeuré stable, cette comparaison révèle une hausse substantielle du taux de mises à pied parmi certains sous-groupes de travailleurs, notamment parmi les travailleurs âgés de 55 ans et plus (18 %); les travailleurs du Canada atlantique (14 %) et de l'Ouest canadien (de 14 % à 38 %); les travailleurs du secteur primaire (42 %), des services de distribution et des services aux entreprises (environ 15 %) et des services de santé, d'éducation et de bien-être (19 %).

La seconde possibilité consisterait à présumer que les principaux effets de la réduction des effectifs et des changements technologiques sur la demande de main-d'oeuvre se traduisent davantage par une transformation des pratiques d'embauchage que par des mises à pied permanentes. Comme on l'a noté à la section 3, les entreprises tendent davantage à réduire le niveau d'embauchage qu'à accroître les mises à pied permanentes pendant les récessions. Ce

phénomène pourrait également se produire au cours des périodes marquées par des changements structurels importants.

4.2 *Embauchage global*

Le tableau 1 et la figure 3 présentent le nombre annuel global de personnes embauchées et les taux annuels globaux d'embauchage. À l'instar des analyses précédentes, on compare trois périodes : 1979-1981 par rapport à 1987-1989 (sommet), 1982-1983 par rapport à 1990-1992 (récession) et 1984-1985 par rapport à 1993-1994 (reprise). Le nombre moyen de personnes embauchées annuellement et le taux annuel moyen d'embauchage observés sont tous deux plus élevés lors du sommet du cycle économique de la fin des années 1980 et du début des années 1990 qu'au cours des périodes antérieures comparables (tableau 7). Ces résultats n'ont rien de surprenant puisque : *i*) l'économie elle-même était simplement plus importante; *ii*) la fin des années 1980 a été marquée par un véritable « boom » économique au Canada, particulièrement au Canada central; et *iii*) la récession des années 1990 ne s'est pas produite aussi soudainement que celle des années 1980, bien qu'elle ait duré beaucoup plus longtemps.

Figure 3
Taux d'embauchage au Canada,
1979-1994 (en %)

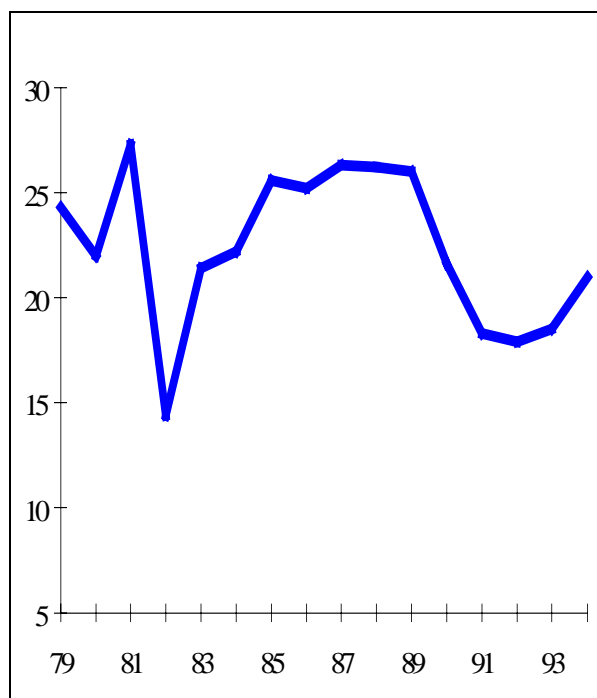


Tableau 7
Moyenne annuelle globale des personnes embauchées et
taux moyen annuel global d'embauchage au Canada

	Nombre de personnes embauchées (en milliers)				Taux d'embauchage (en %)			
	Fin des années 1970/début des années 1980		Fin des années 1980/début des années 1990		Fin des années 1970/début des années 1980		Fin des années 1980/début des années 1990	
	79-81	3 534,1	87-89	4 625,8	79-81	24,2	87-89	26,2
Sommet	79-81	3 534,1	87-89	4 625,8	79-81	24,2	87-89	26,2
Récession	82-83	2 498,4	90-92	3 280,8	82-83	17,9	90-92	19,3
Reprise	84-85	3 607,6	93-94	3 188,1	84-85	23,9	93-94	19,8

Toutefois, on observe une reprise très faible de l'embauchage en 1993 et 1994 comparativement au redressement marqué qui a suivi la récession des années 1980. Malgré une économie plus importante, le nombre de personnes embauchées au cours de la reprise des années 1990 est demeuré en fait inférieur à celui observé pendant les années 1980 (3,6 millions par année au cours des années 1980 contre 3,2 millions pendant les années 1990). Il en résulte un taux d'embauchage nettement plus faible, soit une moyenne annuelle de 23,9 % au cours de la reprise des années 1980 comparativement à 19,8 % seulement au cours des années 1990. Il semble que le redressement « sans nouveaux emplois » du début des années 1990 s'est davantage traduit par des taux d'embauchage moins élevés que par une augmentation des taux de mises à pied permanentes. En effet, le risque de pertes d'emplois permanentes n'est pas plus élevé au début des années 1990 qu'il l'était au cours de périodes antérieures comparables, mais les possibilités de trouver un nouvel emploi se révèlent considérablement plus faibles, du moins lorsqu'on considère les données globales. Le marasme observé au chapitre de l'embauchage au début des années 1990 frappe vraisemblablement les jeunes davantage que les travailleurs plus âgés puisque les premiers sont ceux qui cherchent des emplois. Cette situation pourrait avoir contribué aux revenus relativement plus faibles des jeunes et expliquer partiellement la baisse du taux d'activité dans ce groupe au cours des années 1990.

4.3 Probabilité de mises à pied permanentes

Jusqu'à présent, la discussion s'est uniquement appuyée sur l'analyse unidimensionnelle. Les observations sur la tendance temporelle des taux de mises à pied permanentes présentées ci-dessus ne tenaient pas compte d'une transformation possible de la composition des effectifs selon diverses caractéristiques des travailleurs et des employeurs, notamment le sexe, l'âge, la province, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise, dont certaines ont en effet considérablement changé au cours de la période d'étude de 16 ans. Nous faisons maintenant appel à une analyse de régression logistique pour neutraliser les effets de ces transformations de la composition.

Pour analyser la tendance des mises à pied permanentes au fil des ans, il convient de regrouper les données de 1978 à 1993 et d'estimer pour chaque année la probabilité d'être mis à pied de façon permanente à l'aide d'une série de variables nominales pour l'année. Parmi les autres variables explicatives des régressions, notons les variables nominales visant le sexe (2), le groupe d'âge (5), la province (10), le secteur d'activité (8) et la taille de l'entreprise (4)¹³. Le modèle est d'abord estimé en fonction de l'échantillon composé de l'ensemble des travailleurs à l'aide des données totalisées de 1978 à 1993. Cette méthode permet à la coordonnée à l'origine de varier (c.-à-d. que le niveau de probabilité peut varier d'un sous-groupe à l'autre) mais elle impose les mêmes coefficients aux variables nominales de l'année pour tous les sous-groupes (c.-à-d. que tous les sous-groupes sont analysés selon une même tendance temporelle). Puisque notre objectif est de déterminer si les mises à pied permanentes ont augmenté parmi des groupes particuliers de travailleurs, le modèle est estimé de nouveau en fonction de divers sous-échantillons pour permettre une variation de la coordonnée à l'origine de même que des coefficients des variables

¹³ Les catégories de référence sont « 1978 », « homme », « de 15 à 24 ans », « Ontario », « secteur de la fabrication » et « petites entreprises ».

nominales de l'année¹⁴. Cette méthode permet d'utiliser différentes tendances temporelles pour les différents groupes de travailleurs tout en neutralisant les changements de composition de la main-d'oeuvre selon le sexe, l'âge, la province, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise.

Au total, 29 régressions ont été effectuées, une visant l'ensemble des travailleurs et une pour chacune des sous-populations suivantes : les hommes et les femmes séparément, cinq groupes d'âge, six marchés du travail régionaux, huit secteurs d'activité, quatre classes de taille d'entreprise et trois niveaux de revenu. Les régressions visent à estimer la probabilité de mises à pied, les différences de composition (selon le sexe, l'âge, la province, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise) étant neutralisées dans le temps et pour les différents groupes d'âge. En d'autres termes, nous cherchons à répondre à la question suivante : si la composition de la main-d'oeuvre était la même au fil des ans et pour les divers groupes, le taux de mises à pied permanentes aurait-il augmenté avec le temps et les écarts entre les groupes persisteraient-ils? Pour ce faire, il s'agit de retenir un groupe particulier de travailleurs (dans le cas présent, l'ensemble des travailleurs en 1978) et d'utiliser ce même groupe pour estimer les probabilités de mises à pied pour toutes les années et pour toutes les sous-populations¹⁵. La composition de la population de travailleurs demeure donc constante puisque la même population est utilisée pour toutes les années et tous les sous-groupes. Ce sont les coefficients des variables nominales de l'année qui varient au fil des ans et qui permettent de définir une tendance temporelle. Et ce sont les coefficients visant les caractéristiques des travailleurs et des entreprises qui varient d'un groupe à l'autre.

Par conséquent, les probabilités estimées correspondent aux probabilités qui auraient été observées si la composition de la main-d'oeuvre d'une année donnée ressemblait à celle de 1978, mais la méthode permet à la probabilité de mises à pied de varier d'une année à l'autre. De façon similaire, cette méthode présume que la répartition de la main-d'oeuvre selon le sexe, par exemple, en fonction du secteur d'activité, de l'âge, etc., correspond exactement à celle de

¹⁴ Toutes les variables explicatives du modèle visant l'échantillon global sont utilisées dans ces régressions, exception faite, évidemment, des variables servant à définir chacun des échantillons de sous-populations (p. ex. la variable nominale du sexe ne se retrouvera pas dans les régressions visant les hommes et les femmes séparément).

¹⁵ Normalement, pour neutraliser les effets de la composition d'une population (selon l'âge, le sexe, etc.), il suffit simplement d'estimer la probabilité de mises à pied pour un groupe particulier (les femmes, par exemple) en attribuant aux autres variables de la régression leur valeur moyenne. Cette méthode fonctionne dans le cadre de la régression des moindres carrés ordinaires, mais dans la régression logistique, elle donne lieu à des estimations de probabilités qui ne correspondent pas aux estimations calculées à partir des données brutes en raison de la nature non linéaire de la fonction logistique. Plutôt que d'utiliser des probabilités estimées à l'aide de l'équation de régression qui affichent des écarts considérables par rapport aux probabilités calculées à partir des données brutes, nous avons retenu une autre méthode pour neutraliser les effets des changements de composition. Pour obtenir des estimations issues du modèle de régression qui correspondent à celles calculées à partir des données brutes, nous devons d'abord estimer la probabilité pour chaque individu de l'échantillon (à l'aide des estimations des paramètres de régression), puis utiliser la probabilité moyenne pour l'ensemble des individus de l'échantillon. Si cette opération est effectuée pour les échantillons d'années différentes (1978 et 1993, par exemple), l'effet des changements de composition n'est pas neutralisé puisque la répartition de la population selon l'âge et le sexe, par exemple, varie d'une année à l'autre. Par conséquent, lorsque nous utilisons cette méthode, nous maintenons la composition de la population d'une année choisie arbitrairement et nous calculons les probabilités en fonction de chacun des individus de l'échantillon pour chaque année et pour chaque sous-groupe à l'aide du coefficient de régression visant l'année et le sous-groupe en question.

l'ensemble des travailleurs de 1978. Toutefois, la méthode permet d'obtenir un risque de mises à pied différent pour les jeunes femmes et pour les jeunes hommes, ce qui donne lieu à des probabilités différentes.

Le choix de l'année 1978 est arbitraire, et on a répété l'opération en utilisant 1993 comme année de référence. Les résultats obtenus ont été les mêmes, quoique les niveaux de probabilités aient été différents. La description détaillée des spécifications du modèle, de la sélection de l'échantillon ainsi que les résultats des régressions sont présentés en annexe. Les tableaux 8 et 9 ci-dessous présentent les probabilités annuelles estimées de mises à pied permanentes au Canada, calculées selon la méthode décrite précédemment.

Tableau 8
Probabilités estimées de mises à pied permanentes au Canada, 1978-1993
(fondées sur les estimations des paramètres de chaque groupe
et sur l'échantillon de l'ensemble des travailleurs en 1978)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Tous les travailleurs	7,5	6,7	6,6	7,6	10,1	8,5	9,1	8,6	8,1	7,8	7,4	6,7	8,0	8,9	8,9	8,3
Sexe																
Hommes	7,8	7,0	7,1	8,1	10,9	9,3	9,8	9,1	8,8	8,2	7,8	7,3	8,7	9,5	9,4	8,8
Femmes	6,3	5,6	5,2	6,0	8,0	6,6	7,3	7,0	6,3	6,5	6,0	5,1	6,2	7,2	7,3	6,8
Groupe d'âge																
15-24 ans	9,2	7,9	7,6	9,0	12,1	9,9	11,1	10,1	9,4	8,7	8,2	7,1	8,8	9,9	9,7	9,6
25-34 ans	7,7	6,3	6,6	8,0	10,2	8,7	9,2	8,8	8,5	7,9	7,6	6,8	8,3	9,3	9,2	8,4
35-44 ans	6,2	6,1	6,4	6,5	9,2	7,6	8,0	8,0	7,1	7,4	7,1	6,5	7,2	8,7	8,3	7,8
45-54 ans	5,7	6,7	6,2	6,6	8,7	8,3	7,5	7,2	7,5	7,4	6,7	6,9	7,8	7,3	7,8	7,3
55-64 ans	6,1	5,1	5,6	5,8	8,9	7,6	8,8	7,6	6,8	7,8	7,8	6,9	8,5	8,7	9,3	7,9
Région																
Atlantique ¹	12,0	10,2	10,8	11,6	13,6	12,1	13,5	13,9	12,9	13,4	12,2	12,1	13,0	14,0	14,3	14,2
Québec	10,0	8,4	8,5	10,3	12,0	9,7	10,9	10,4	9,0	9,4	8,8	7,7	9,3	9,8	10,0	9,5
Ontario	5,8	5,5	5,3	6,2	7,9	6,1	6,4	6,1	5,2	5,1	4,7	4,7	6,3	7,5	7,4	6,2
Man. et Sask.	5,0	4,7	6,1	5,1	7,8	6,3	7,4	6,2	8,0	7,2	7,8	6,2	7,1	6,6	7,6	7,8
Alberta	4,7	4,0	4,2	5,4	10,1	10,1	10,5	8,8	9,6	8,2	7,9	6,9	7,7	8,1	8,5	8,4
C.-B.	8,9	8,4	7,1	7,6	11,7	10,9	10,8	10,1	11,0	9,4	9,0	7,4	8,3	10,0	8,9	8,8
Secteur d'activité																
Primaire	9,5	8,2	8,2	10,9	15,7	14,5	13,9	14,1	17,5	12,7	15,1	14,4	16,5	16,3	17,2	14,8
Construction	25,8	26,7	26,7	28,3	36,4	34,6	34,4	32,3	31,0	30,2	29,2	28,0	32,8	34,4	34,4	30,5
Fabrication	7,4	6,7	7,1	9,0	11,4	9,4	9,5	8,8	8,0	7,4	7,6	7,9	9,7	9,9	10,0	8,5
Services de distribution	5,7	4,5	4,9	6,0	8,2	6,8	6,7	6,5	5,8	7,5	4,4	4,5	6,1	7,4	7,3	6,5
Services aux entreprises	4,5	4,2	3,5	4,9	8,8	5,7	6,9	6,0	6,6	6,0	5,9	4,7	6,5	7,1	6,8	6,6
Services aux consommateurs	6,8	5,9	5,7	5,8	8,0	6,6	7,5	7,2	6,6	5,8	5,8	4,5	5,0	6,5	6,5	6,3
Santé, éducation et bien-être	3,6	2,8	2,1	2,6	2,5	2,8	3,6	3,2	2,5	3,2	3,0	2,7	4,1	4,5	4,4	4,9
Administration publique	9,2	5,8	6,2	6,8	7,2	6,1	8,7	8,5	7,1	8,0	6,9	6,5	5,8	6,4	8,0	9,4
Taille de l'entreprise																
Moins de 20 employés	11,3	10,4	10,2	11,3	15,0	12,8	13,3	12,9	12,3	11,9	11,1	9,9	12,2	13,0	13,2	12,8
20-99 employés	9,3	8,5	8,6	9,4	12,3	10,5	10,6	10,3	9,6	8,5	8,9	8,3	10,1	11,3	11,6	10,0
100-499 employés	6,3	6,3	6,5	7,8	10,6	9,4	9,1	8,8	8,6	7,5	8,0	7,4	8,9	10,7	9,0	8,3
500 employés et +	6,7	5,3	5,1	6,0	8,1	6,9	8,5	7,5	6,8	7,6	6,1	5,9	6,3	6,9	7,7	7,3
Revenu²																
Moins de 11 000 \$	13,4	12,3	11,9	12,8	16,7	14,4	15,4	15,4	13,7	13,4	12,1	10,8	12,1	13,9	13,8	12,6
11 000 \$ - 40 000 \$	7,3	6,5	6,6	7,6	10,2	8,6	9,0	8,0	7,6	7,1	6,8	6,1	7,5	7,9	7,8	7,2
40 000 \$ et +	3,4	2,8	2,7	3,0	4,9	4,6	4,3	4,2	4,2	4,0	3,5	3,6	3,7	5,2	4,8	4,7

(suite à la page suivante)

Tableau 8 (suite)
Probabilités annuelles moyennes de mises à pied permanentes
et variation en % d'une période à l'autre (fondées sur les estimations des paramètres de chaque
groupe et sur l'échantillon de l'ensemble des travailleurs en 1978)

	Moyenne annuelle (en %)							Variation en % d'une période à l'autre		
	1978-1993	1979-1981	1987-1989	1982-1983	1990-1991	1984-1985	1992-1993	1987-1989/ 1979-1981	1990-1991/ 1982-1983	1992-1993/ 1984-1985
Tous les travailleurs	8,0	7,0	7,3	9,3	8,4	8,8	8,6	4,8	-9,3	-3,0
Sexe										
Hommes	8,6	7,4	7,8	10,1	9,1	9,5	9,1	4,9	-9,8	-3,5
Femmes	6,5	5,6	5,9	7,3	6,7	7,1	7,1	5,2	-7,5	-1,0
Groupe d'âge										
15-24 ans	9,3	8,2	8,0	11,0	9,4	10,6	9,7	-1,8	-14,7	-8,5
25-34 ans	8,2	7,0	7,4	9,4	8,8	9,0	8,8	6,6	-6,9	-2,3
35-44 ans	7,4	6,3	7,0	8,4	7,9	8,0	8,0	10,0	-5,9	0,6
45-54 ans	7,2	6,5	7,0	8,5	7,5	7,3	7,6	7,9	-11,4	3,3
55-64 ans	7,5	5,5	7,5	8,3	8,6	8,2	8,6	35,7	4,1	4,8
Région										
Atlantique ¹	12,7	10,9	12,6	12,8	13,5	13,7	14,2	15,8	5,3	3,9
Québec	9,6	9,1	8,6	10,9	9,5	10,7	9,7	-4,7	-12,1	-8,5
Ontario	6,0	5,7	4,8	7,0	6,9	6,2	6,8	-15,0	-1,9	9,5
Man. et Sask.	6,7	5,3	7,1	7,0	6,9	6,8	7,7	34,2	-2,1	13,5
Alberta	7,7	4,5	7,7	10,1	7,9	9,6	8,4	68,9	-21,8	-12,4
C.-B.	9,3	7,7	8,6	11,3	9,2	10,5	8,8	12,0	-18,9	-15,6
Secteur d'activité										
Primaire	13,7	9,1	14,0	15,1	16,4	14,0	16,0	54,8	8,6	14,9
Construction	31,0	27,3	29,2	35,5	33,6	33,4	32,4	7,0	-5,3	-2,9
Fabrication	8,6	7,6	7,6	10,4	9,8	9,2	9,2	0,2	-6,0	0,5
Serv. de distribution	6,2	5,2	5,5	7,5	6,7	6,6	6,9	6,3	-10,4	4,9
Serv. aux entreprises	5,9	4,2	5,5	7,2	6,8	6,5	6,7	32,3	-6,1	3,1
Serv. aux consommateurs	6,3	5,8	5,4	7,3	5,7	7,3	6,4	-7,3	-22,0	-13,0
Santé, éducation et bien-être	3,3	2,5	3,0	2,7	4,3	3,4	4,7	19,1	60,8	36,4
Administration publique	7,3	6,3	7,1	6,7	6,1	8,6	8,7	13,2	-9,0	1,2
Taille de l'entreprise										
- de 20 employés	12,1	10,6	11,0	13,9	12,6	13,1	13,0	3,4	-9,5	-0,7
20-99 employés	9,9	8,8	8,6	11,4	10,7	10,5	10,8	-3,3	-6,2	3,5
100-499 employés	8,3	6,9	7,6	10,0	9,8	8,9	8,6	10,9	-1,9	-3,5
500 employés et +	6,8	5,5	6,5	7,5	6,6	8,0	7,5	19,2	-11,8	-5,9
Revenu ²										
Moins de 11 000 \$	13,4	12,3	12,1	15,6	13,0	15,4	13,2	-1,9	-16,4	-14,3
11 000 \$-40 000 \$	7,6	6,9	6,7	9,4	7,7	8,5	7,5	-3,3	-18,1	-11,8
40 000 \$ et +	4,0	2,8	3,7	4,7	4,5	4,3	4,7	29,3	-5,7	10,2

¹ Cette région couvre Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

² Revenus annuels moyens par année de travail au cours de la période 1978-1993, exprimés en dollars constants de 1993 (corrigés en fonction de l'indice des prix à la consommation - IPC).

Tableau 9
Probabilités estimées de mises à pied permanentes au Canada, 1978-1993
(fondées sur les estimations des paramètres de chaque groupe
et sur l'échantillon de l'ensemble des travailleurs en 1993)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Tous les travailleurs	6,4	5,7	5,7	6,5	8,7	7,3	7,8	7,4	6,9	6,7	6,3	5,7	6,9	7,6	7,6	7,1
Sexe																
Hommes	6,9	6,1	6,2	7,1	9,6	8,2	8,6	8,0	7,7	7,2	6,9	6,4	7,6	8,3	8,3	7,7
Femmes	5,6	4,9	4,5	5,3	7,0	5,8	6,4	6,1	5,5	5,7	5,2	4,5	5,4	6,3	6,4	6,0
Groupe d'âge																
15-24 ans	8,0	6,8	6,5	7,7	10,4	8,5	9,5	8,7	8,1	7,5	7,0	6,1	7,6	8,5	8,4	8,3
25-34 ans	6,9	5,6	5,8	7,1	9,0	7,7	8,2	7,8	7,6	7,0	6,7	6,0	7,3	8,2	8,2	7,5
35-44 ans	5,4	5,3	5,7	5,7	8,1	6,7	7,0	7,0	6,2	6,5	6,2	5,7	6,3	7,6	7,3	6,8
45-54 ans	5,0	5,9	5,5	5,9	7,7	7,4	6,7	6,4	6,6	6,6	6,0	6,1	6,9	6,5	7,0	6,5
55-64 ans	5,4	4,5	5,0	5,1	7,9	6,7	7,8	6,7	6,0	6,9	6,9	6,1	7,5	7,7	8,2	7,0
Région																
Atlantique ¹	10,0	8,4	9,0	9,7	11,3	10,1	11,2	11,6	10,7	11,2	10,2	10,1	10,9	11,7	11,9	11,8
Québec	8,6	7,3	7,4	9,0	10,5	8,4	9,5	9,1	7,8	8,2	7,6	6,7	8,1	8,5	8,7	8,3
Ontario	4,8	4,6	4,5	5,2	6,7	5,1	5,4	5,1	4,4	4,2	3,9	3,9	5,2	6,3	6,3	5,2
Man. et Sask.	4,1	3,9	5,0	4,2	6,5	5,2	6,1	5,1	6,6	6,0	6,5	5,2	5,9	5,5	6,3	6,5
Alberta	3,8	3,2	3,4	4,3	8,2	8,2	8,5	7,1	7,8	6,7	6,4	5,6	6,2	6,6	6,9	6,8
C.-B.	7,6	7,1	6,0	6,5	10,0	9,4	9,2	8,7	9,4	8,0	7,7	6,4	7,1	8,6	7,6	7,5
Secteur d'activité																
Primaire	9,0	7,8	7,8	10,4	15,0	13,8	13,2	13,4	16,6	12,1	14,4	13,7	15,7	15,6	16,4	14,2
Construction	22,3	23,1	23,1	24,5	31,6	30,1	29,9	28,0	26,9	26,2	25,3	24,3	28,5	29,9	29,8	26,4
Fabrication	6,9	6,2	6,6	8,3	10,6	8,7	8,8	8,2	7,4	6,8	7,0	7,3	9,0	9,2	9,3	7,8
Services de distribution	5,4	4,3	4,7	5,7	7,8	6,5	6,3	6,2	5,5	7,1	4,2	4,3	5,8	7,0	6,9	6,2
Services aux entreprises	4,2	3,9	3,2	4,5	8,1	5,2	6,4	5,6	6,1	5,6	5,4	4,3	6,0	6,5	6,3	6,0
Services aux consommateurs	6,4	5,5	5,3	5,4	7,5	6,2	7,0	6,7	6,2	5,4	5,4	4,2	4,6	6,0	6,1	5,9
Santé, éducation et bien-être	2,9	2,3	1,7	2,1	2,1	2,3	2,9	2,6	2,0	2,6	2,5	2,2	3,4	3,7	3,6	4,0
Administration publique	7,8	4,9	5,3	5,7	6,1	5,2	7,3	7,2	6,0	6,8	5,8	5,5	4,9	5,4	6,7	7,9
Taille de l'entreprise																
Moins de 20 employés	9,4	8,6	8,5	9,4	12,5	10,6	11,1	10,7	10,2	9,9	9,3	8,2	10,1	10,8	11,0	10,7
20-99 employés	7,4	6,7	6,8	7,5	9,8	8,3	8,4	8,2	7,6	6,7	7,0	6,6	8,0	9,0	9,3	7,9
100-499 employés	4,8	4,8	5,0	5,9	8,2	7,2	7,0	6,7	6,6	5,7	6,1	5,6	6,8	8,3	6,9	6,3
500 employés et +	4,8	3,8	3,7	4,4	5,9	5,0	6,2	5,4	4,9	5,6	4,5	4,2	4,6	5,0	5,6	5,3
Revenus²																
Moins de 11 000 \$	11,6	10,7	10,3	11,1	14,5	12,5	13,4	13,3	11,9	11,6	10,5	9,3	10,5	12,0	12,0	10,9
11 000 \$-40 000 \$	6,2	5,5	5,6	6,5	8,7	7,3	7,7	6,8	6,5	6,0	5,8	5,2	6,4	6,7	6,6	6,1
40 000 \$ et +	2,6	2,1	2,1	2,3	3,7	3,5	3,3	3,2	3,2	3,0	2,7	2,7	2,8	4,0	3,6	3,6

(suite à la page suivante)

Tableau 9 (suite)
Probabilités annuelles moyennes de mises à pied permanentes et variation d'une période à l'autre en (%) (fondées sur les estimations des paramètres de chaque groupe et sur l'échantillon de l'ensemble des travailleurs en 1993)

	Moyenne annuelle (en %)						Variation en % d'une période à l'autre			
	1978-1993	1979-1981	1987-1989	1982-1983	1990-1991	1984-1985	1992-1993	1987-1989/ 1979-1981	1990-1991/ 1982-1983	1992-1993/ 1984-1985
Tous les travailleurs	6,9	6,0	6,3	8,0	7,3	7,6	7,4	4,9	-9,4	-3,0
Sexe										
Hommes	7,5	6,5	6,8	8,9	8,0	8,3	8,0	4,9	-9,9	-3,5
Femmes	5,7	4,9	5,1	6,4	5,9	6,3	6,2	5,2	-7,5	-1,0
Groupe d'âge										
15-24 ans	8,0	7,0	6,9	9,4	8,1	9,1	8,3	-1,8	-14,7	-8,5
25-34 ans	7,3	6,2	6,6	8,3	7,8	8,0	7,8	6,6	-6,9	-2,3
35-44 ans	6,5	5,6	6,1	7,4	6,9	7,0	7,1	10,1	-6,0	0,6
45-54 ans	6,4	5,8	6,2	7,5	6,7	6,5	6,7	7,9	-11,4	3,3
55-64 ans	6,6	4,9	6,6	7,3	7,6	7,3	7,6	35,9	4,1	4,8
Région										
Atlantique ¹	10,6	9,0	10,5	10,7	11,3	11,4	11,9	16,0	5,3	4,0
Québec	8,3	7,9	7,5	9,4	8,3	9,3	8,5	-4,8	-12,2	-8,6
Ontario	5,1	4,8	4,0	5,9	5,8	5,2	5,7	-15,1	-1,9	9,6
Man. et Sask.	5,5	4,4	5,9	5,8	5,7	5,6	6,4	34,6	-2,1	13,6
Alberta	6,2	3,7	6,2	8,2	6,4	7,8	6,8	69,9	-22,1	-12,6
C.-B.	7,9	6,5	7,3	9,7	7,8	9,0	7,6	12,2	-19,0	-15,7
Secteur d'activité										
Primaire	13,1	8,7	13,4	14,4	15,7	13,3	15,3	54,5	8,6	14,8
Construction	26,9	23,6	25,2	30,9	29,2	29,0	28,1	7,1	-5,4	-2,9
Fabrication	8,0	7,0	7,1	9,7	9,1	8,5	8,5	0,2	-6,0	0,5
Serv. de distribution	5,9	4,9	5,2	7,1	6,4	6,3	6,6	6,3	-10,4	4,9
Serv. aux entreprises	5,5	3,9	5,1	6,7	6,3	6,0	6,2	32,2	-6,1	3,1
Serv. Aux consommateurs	5,9	5,4	5,0	6,8	5,3	6,9	6,0	-7,2	-22,0	-13,0
Santé, éducation et bien-être	2,7	2,0	2,4	2,2	3,5	2,8	3,8	19,2	61,0	36,5
Administration publique	6,2	5,3	6,0	5,6	5,1	7,3	7,3	13,3	-9,0	1,2
Taille de l'entreprise										
- de 20 employés	10,1	8,8	9,1	11,5	10,4	10,9	10,8	3,4	-9,5	-0,7
20-99 employés	7,8	7,0	6,8	9,0	8,5	8,3	8,6	-3,3	-6,3	3,5
100-499 employés	6,4	5,2	5,8	7,7	7,5	6,9	6,6	11,1	-1,9	-3,6
500 employés et +	4,9	4,0	4,8	5,4	4,8	5,8	5,5	19,9	-12,2	-6,1
Revenu²										
Moins de 11 000 \$	11,6	10,7	10,5	13,5	11,3	13,4	11,5	-1,9	-16,5	-14,3
11 000 \$-40 000 \$	6,5	5,8	5,6	8,0	6,5	7,2	6,4	-3,3	-18,2	-11,9
40 000 \$ et +	3,0	2,2	2,8	3,6	3,4	3,3	3,6	29,9	-5,8	10,4

¹ Cette région couvre Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

² Revenus annuels moyens par année de travail au cours de la période 1978-1993, exprimés en dollars constants de 1993 (corrégés en fonction de l'indice des prix à la consommation - IPC).

Ces probabilités estimées de mises à pied permanentes confirment dans une large mesure les résultats observés précédemment, mais elles se caractérisent notamment par des écarts moins importants entre les groupes. Une fois les effets de la transformation de la composition de la main-d'oeuvre selon le sexe, l'âge, la province, le secteur d'activité, le niveau de revenu et la taille de l'entreprise neutralisés, on observe un risque moyen de mises à pied permanentes plus élevé chez les hommes que chez les femmes de même que chez les travailleurs âgés de moins de 35 ans par rapport aux travailleurs plus âgés; le Canada atlantique affiche le risque le plus élevé, l'Ontario, le risque le plus faible; le secteur de la construction enregistre le risque le plus élevé, et les services de santé, d'éducation et de bien-être, le risque le plus faible; le risque de mises à pied permanentes décroît à mesure qu'augmentent la taille de l'entreprise et les revenus annuels moyens. Toutefois, comme on l'a déjà souligné, les écarts observés entre les groupes sont moins marqués. À titre d'exemple, le taux annuel moyen de mises à pied calculé à partir des données brutes est de 9,1 % pour les hommes contre 4,8 % pour les femmes. Une fois les différences de composition neutralisées, ce taux baisse à 8,6 % contre 6,5 % pour chacun de ces deux groupes. De façon similaire, le taux annuel moyen de mises à pied calculé à partir des données brutes s'établit à 8,3 % pour les travailleurs âgés de moins de 25 ans contre 6,2 % pour les travailleurs âgés de plus de 54 ans; cet écart est réduit à 9,3 % contre 7,5 %.

Quant à la tendance temporelle, on observe un risque moyen de mises à pied permanentes pour l'ensemble des travailleurs moins élevé au cours de la récession et de la reprise du début des années 1990 qu'au cours de périodes antérieures comparables. D'autres comparaisons visant des sous-échantillons révèlent que les groupes particuliers de travailleurs affichant un risque moyen de mises à pied permanentes nettement plus élevé au début des années 1990 se retrouvent dans les services de santé, d'éducation et de bien-être ainsi que dans le secteur primaire. Parmi les autres groupes de travailleurs touchés par une légère augmentation du risque moyen de mises à pied permanentes au cours de la reprise des années 1990 (par rapport à une période antérieure comparable), notons les travailleurs âgés de 55 ans et plus, les travailleurs des provinces atlantiques, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, les travailleurs des secteurs des services aux entreprises et des services de distribution de même que les travailleurs très bien rémunérés (soit ceux touchant un revenu annuel moyen de 40 000 \$ et plus). Le risque moyen de mises à pied permanentes pour les autres groupes de travailleurs au début des années 1990 est soit égal soit inférieur à celui enregistré au cours de périodes comparables dans les années 1980.

5. Discussion et conclusion

Les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par l'instabilité croissante de l'emploi au cours des années 1990. Le public croit généralement que les emplois ne sont pas aussi stables qu'ils l'étaient dans le passé. L'instabilité de l'emploi peut prendre diverses formes et peut être mesurée de multiples façons. Les mises à pied permanentes constituent une dimension importante de ce phénomène. S'inscrivant dans le cadre d'un effort global de recherche visant à examiner l'instabilité de l'emploi, le présent article a évalué de façon empirique la tendance des mises à pied permanentes au Canada entre 1978 et 1993.

Résultant d'un grand nombre de processus complexes, les mises à pied permanentes sont une caractéristique constante de notre économie et ne sont pas aussi sensibles à la conjoncture que les départs volontaires et d'autres méthodes de réaménagement des effectifs utilisées par les

entreprises (soit les mises à pied temporaires et le recrutement). Chaque année, un nombre important de travailleurs (plus de 1 million) sont déplacés de façon permanente de leur emploi, peu importe qu'il s'agisse d'une période de récession, de reprise ou d'expansion. Cette observation s'applique autant au début des années 1990 qu'au cours des années 1980. Ces déplacements fort nombreux peuvent masquer des variations annuelles moins importantes attribuables à l'intensification de la restructuration, à la réduction des effectifs, à l'incidence des progrès technologiques et à d'autres changements.

Les données disponibles ne révèlent aucun signe d'une hausse générale du taux de mises à pied permanentes, du moins jusqu'en 1993, par rapport à des années antérieures comparables dans le cycle économique. Le constat tient, peu importe que l'on utilise les données brutes ou que l'on neutralise l'effet des changements dans la composition de la main-d'oeuvre. On observe toutefois une augmentation du taux de mises à pied parmi certains groupes particuliers de travailleurs, notamment chez les travailleurs plus âgés et mieux rémunérés, les travailleurs des services de santé, d'éducation et de bien-être et ceux du secteur primaire de même que, dans une moindre mesure, chez les travailleurs de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique et chez les travailleurs du secteur des services aux entreprises et du secteur des services de distribution.

Les résultats sont compatibles avec ceux des travaux sur l'ancienneté professionnelle décrits plus tôt. Globalement, l'ancienneté professionnelle moyenne a très peu changé, de sorte que l'on ne s'attendrait pas à ce que les taux de cessations d'emploi permanentes se soient considérablement modifiés, bien que la composition du taux global de cessations d'emploi (c.-à-d. la répartition des départs volontaires, des mises à pied et des « autres » types de cessations d'emploi) pourrait avoir changé. L'étude américaine la plus récente (Farber (1996)) sur les employés déplacés (qui couvre la période allant jusqu'en 1993) indique une augmentation de la fréquence des déplacements, particulièrement chez les travailleurs plus âgés et plus scolarisés. Si l'on n'observe aucune tendance à la hausse du taux global de mises à pied permanentes, on enregistre toutefois une augmentation des taux chez les travailleurs plus âgés, mieux rémunérés (et vraisemblablement plus scolarisés), à l'instar de la situation américaine.

Les données semblent indiquer que l'adaptation du marché canadien du travail aux changements structurels passe davantage par une baisse du recrutement que par une augmentation des mises à pied. Les travailleurs qui ont perdu leur emploi ont éprouvé beaucoup plus de difficultés à trouver un nouvel emploi pendant la reprise des années 1990 qu'au cours des années 1980. Et pour les personnes à la recherche d'un premier emploi, le marché du travail s'est révélé moins accueillant, d'où les préoccupations croissantes à l'égard de la place des jeunes sur le marché du travail. Cette situation peut donner lieu à un sentiment plus aiguë d'instabilité et de précarité de l'emploi. La sécurité d'emploi ne constitue pas un enjeu tellement important lorsque les travailleurs peuvent trouver facilement un nouvel emploi; son importance s'accroît nettement dans un marché serré.

D'autres raisons expliquent la montée possible des perceptions d'instabilité de l'emploi chez les Canadiens. Le nombre de travailleurs autonomes a augmenté, et cette forme de travail est généralement plus instable que le travail salarié. Les travailleurs autonomes n'ont pas été inclus dans la présente analyse parce qu'on ne dispose pas de données sur les mises à pied pour ce groupe. De 1989, dernier sommet du cycle économique, à 1996, les trois quarts de tous les

emplois créés ont été des emplois autonomes. Le travail salarié à temps plein n'a pas connu de hausse durant cette période. Par conséquent, même si les probabilités de mise à pied d'un emploi rémunéré n'ont pas augmenté jusqu'en 1993, les personnes en quête d'emploi ont eu plus de difficultés à trouver un emploi rémunéré à temps plein nouvellement créé. C'est le travail autonome qui a pris de l'ampleur durant cette période, ce qui pourrait contribuer au sentiment que l'instabilité de l'emploi va en augmentant. Le travail autonome, par définition, signifie des gains potentiellement moins stables que le travail salarié. D'autres formes de travail précaire (p. ex. le travail temporaire et le travail sur demande) ont aussi pris de l'ampleur. Il se peut également que les travailleurs occupant des emplois de ce type ne soient pas considérés dans les statistiques sur les mises à pied dans la mesure où ils peuvent être associés à une augmentation du travail « sur demande », catégorie d'emplois où l'on ne considère pas chaque interruption d'emploi comme une cessation d'emploi et où, par conséquent, les mises à pied ne sont pas comptabilisées.

De plus, on observe aujourd'hui des mises à pied permanentes parmi des groupes de travailleurs qui, antérieurement, se trouvaient presque totalement à l'abri des suppressions d'emplois. Il s'agit notamment des travailleurs du secteur public, des travailleurs plus âgés et mieux rémunérés (vraisemblablement plus scolarisés), qui peuvent agir à titre de cadres intermédiaires ou de spécialistes. Bien que les taux de mises à pied demeurent inférieurs à la moyenne pour ces groupes, l'augmentation de ces taux pourrait toutefois susciter un sentiment d'insécurité dans la population.

En conclusion, de nombreuses transformations, qui prennent la forme d'une augmentation du travail autonome, du travail à forfait, du nombre de travailleurs occupant des emplois intermittents ou précaires, du travail temporaire et à temps partiel, d'une diminution des besoins au chapitre de l'embauche et d'autres formes, ont pu se produire. Toutes ces transformations peuvent avoir contribué aux perceptions d'une instabilité et d'une précarité croissante de l'emploi. Certains de ces phénomènes sont relativement peu documentés. Les données disponibles semblent néanmoins indiquer que le risque global de mises à pied permanentes au début des années 1990 au Canada n'est pas plus élevé qu'au cours de périodes antérieures comparables, bien que certains groupes de travailleurs aient enregistré des hausses modérées et même substantielles du taux de mises à pied. Il importe de noter, cependant, que les possibilités de trouver un nouvel emploi pendant la reprise des années 1990 se sont révélées considérablement plus minces qu'au cours des années 1980, du moins lorsqu'on considère les données agrégées.

Références sommaires

- Beach, C. et G. Slotsve (1996), Are We Becoming Two Societies? Income Polarization and the Myth of the Declining Middle Class in Canada, Toronto: C.D. Howe Institute.
- Bound, J. et G. Johnson (1992), «Changes in the Structure of Wages in the 1980s: An Evaluation of Alternative Explanations», American Economic Review, 82 (3), 371-392.
- Cross, P. (1996), «Diverses mesures des cycles d'affaires au Canada : 1947-1992», Statistique Canada : L'observateur économique canadien, février, 3.1-3.40.
- Diebold, F., D. Neumark et D. Polsky (1994), «Job Stability in the United States», Cambridge, MA: NBER Working Paper No. 4859.
- Farber, H. (1995), «Are Lifetime Jobs Disappearing? Job Duration in the United States: 1973-1993», Cambridge, MA: NBER Working Paper No. 5014.
- Farber, H. (1996), «The Changing Face of Job Loss in the United States, 1981-1993», Cambridge, MA: NBER Working Paper No. 5596.
- Gardner, J. (1995), «Worker Displacement: A Decade of Change», Monthly Labour Review, 118 (avril), 45-57.
- Green, A. et C. Riddell (1996), «Job Duration in Canada: Is Long Term Employment Declining?», Vancouver: University of British Columbia, Centre For Research on Economics and Social Policy Discussion Paper DP-40.
- Hall, R. et E. Lazear (1984), «The Excess Sensitivity of Layoffs and Quits to Demand», Journal of Labour Economics, 2 (2), 233-257.
- Heisz, A. (1996a), «Évolution de la durée des emplois au Canada», Statistique Canada : L'observateur économique canadien, janvier, 3.1-3.9.
- Heisz, A. (1996b), «Évolution de la durée et de la stabilité de l'emploi au Canada», Statistique Canada : Direction des études analytiques, Document de recherche n° 95.
- Katz, L. et K. Murphy (1992), «Changes in Relative Wages, 1963-1987: Supply and Demand Factors», Quarterly Journal of Economics, CVII (1), 35-78.
- Morissette, R., J. Myles et G. Picot (1994), «Earnings Inequality and the Distribution of Working Time in Canada», Canadian Business Economics, 2 (3), 3-16.
- Picot, G. et T. Wannell (1987), «Perte d'emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne», Statistique Canada : Direction des études analytiques, Document de recherche n° 5.

- Picot, G. et J. Baldwin (1990a), «Le comportement des démissions et des mises à pied au Canada», Statistique Canada : L'observateur économique canadien, octobre, 4.1-4.28.
- Picot, G. et J. Baldwin (1990b), «Le comportement des démissions et des mises à pied au Canada - Deuxième partie», Statistique Canada : L'observateur économique canadien, décembre, 5.1-5.21.
- Picot, G. et W. Pyper (1993), «Permanent Layoffs and Displaced Workers: Cyclical Sensitivity, Concentration and Experience Following the Layoff», Journal of Income Distribution, 3 (2), 181-230.
- Picot, G., G. Lemaître et P. Kuhn (1994), «Les marchés du travail et les mises à pied au cours des deux dernières récessions», Statistique Canada : L'observateur économique canadien, mars, 4.1-4.12.
- Picot, G. et R. Dupuy (1996), «Création d'emplois selon la taille des entreprises : concentration et persistance des gains et des pertes d'emplois dans les entreprises canadiennes», Statistique Canada : Direction des études analytiques, Document de recherche n° 93.
- Picot, G., Z. Lin et W. Pyper (1996), «Permanent Layoffs in Canada: Overview and Longitudinal Analysis», 1996 Canadian Economics Association meetings, Brock University, St. Catharines, Ontario.
- Statistique Canada (1992), Les mouvements de la main-d'oeuvre dans l'économie canadienne, 1978 à 1989, n° 71-539 au catalogue.
- Swinerton, K. et H. Wial (1995), «Is Job Stability Declining in the U.S. Economy?» Industrial and Labour Relations Review, 48 (2), 293-304.

Annexe

Résultats de la régression logistique

Modèle logistique

À un moment donné t , le travailleur i est observé à l'aide d'un vecteur de caractéristiques personnelles et de caractéristiques visant son employeur X_{it} . $Y_{it} = 1$ si le travailleur i observé est mis à pied de façon permanente au moment t , et $Y_{it} = 0$ dans les autres cas. Dans le cadre du modèle logistique, la probabilité que le travailleur i soit mis à pied de façon permanente au moment t est calculée par l'équation suivante :

$$(1) \quad \Pr(Y_{it} = 1) = e^{\beta(X_{it})} / [1 + e^{\beta(X_{it})}].$$

Le modèle d'estimation est transformé ainsi :

$$(2) \quad \text{Ln}\{\Pr(Y_{it} = 1) / [1 - \Pr(Y_{it} = 1)]\} = \beta(X_{it}),$$

où β est un vecteur des paramètres devant être estimés.

Variables

Pour examiner la tendance des mises à pied permanentes au fil des ans, nous avons regroupé les données de 1978 à 1993 et estimé la probabilité qu'un travailleur soit mis à pied de façon permanente chaque année à l'aide d'une série de variables nominales pour l'année. Parmi les autres variables explicatives des régressions, notons les variables nominales du sexe (2), du groupe d'âge (5), de la province (10), du secteur d'activité (8) et de la taille de l'entreprise (4). La définition de ces variables est présentée ci-dessous.

Variable dépendante :

Mise à pied permanente = 1 si le travailleur quitte l'entreprise en raison d'une pénurie de travail et ne reprend pas son emploi au cours de la même année ou de l'année suivante;
= 0 dans les autres cas.

Variables explicatives :

Année : année de l'emploi (16 variables nominales correspondant à chacune des années de la période 1978 à 1993);

Sexe : 2 variables nominales (hommes et femmes);

Âge : âge au cours de l'année d'emploi (5 variables nominales : de 15 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans);

Province : province de l'emploi chaque année (10 variables nominales correspondant à chacune des provinces);

Taille de l'entreprise : taille de l'entreprise de l'emploi chaque année (4 variables nominales : de 1 à 19 employés, de 20 à 99 employés, de 100 à 499 employés et 500 employés et plus);

Secteur d'activité : secteur d'activité de l'emploi chaque année (8 variables nominales correspondant à chacun des secteurs).

Échantillon et régressions

L'échantillon final de 733 425 observations utilisé pour l'estimation empirique est tiré du Fichier longitudinal des travailleurs. Il s'agit d'un échantillon aléatoire représentant 0,3 % de l'ensemble des travailleurs canadiens ayant occupé un emploi à un moment donné au cours de la période 1978-1993. Le secteur agricole est exclu de la présente analyse.

Le modèle est d'abord estimé en fonction de l'échantillon global composé de l'ensemble des travailleurs. Les catégories de référence utilisées sont « 1978 », « hommes », « de 15 à 24 ans », « Ontario », « secteur de la fabrication » et « petites entreprises ». Cette méthode permet à la coordonnée à l'origine de varier mais elle impose les mêmes coefficients aux variables nominales de l'année pour les différents sous-groupes de travailleurs (c.-à-d. que tous les sous-groupes sont analysés selon une même tendance temporelle). Puisque notre objectif est de déterminer si les mises à pied permanentes ont augmenté pour l'ensemble des travailleurs et parmi des groupes particuliers de travailleurs, le modèle est estimé de nouveau en fonction de divers sous-échantillons pour permettre une variation de la coordonnée à l'origine de même que des coefficients des variables nominales de l'année. Cette méthode permet d'utiliser différentes tendances temporelles pour les différents groupes de travailleurs tout en neutralisant les changements de composition de la main-d'oeuvre selon le sexe, l'âge, la province, le secteur d'activité, la taille de l'entreprise et le niveau de revenu.

Au total, 29 régressions logistiques ont été effectuées, une visant l'ensemble des travailleurs et une pour chacune des sous-populations suivantes : les hommes et les femmes séparément, cinq groupes d'âge, six marchés du travail régionaux, huit secteurs d'activité, quatre classes de taille d'entreprise et trois niveaux de revenu. Toutes les variables explicatives, exception faite de celle servant à définir la sous-population, sont utilisées dans ces régressions.

Résultats

En raison du nombre considérable de régressions, nous ne présentons, au tableau A, que les coefficients estimés (β) et les coefficients t asymptotiques des variables nominales de l'année. On peut obtenir sur demande les estimations des paramètres des autres variables. Ces estimations de paramètres sont utilisées pour calculer les probabilités annuelles de mises à pied permanentes pour chaque groupe de travailleurs (voir la discussion dans le texte).

Tableau A
Résultats de la régression logistique des variables nominales de l'année
sur la probabilité de mises à pied permanentes au Canada, 1978-1993*

	<u>Tous les travailleurs</u>		<u>Selon la région¹</u>											
			Atlantique		Québec		Ontario		Man. et Sask.		Alberta		C.-B.	
	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T
1979	-0,1332	-4,32	-0,2006	-2,27	-0,2001	-3,61	-0,0624	-1,10	-0,0595	-0,42	-0,1594	-1,52	-0,0755	-0,93
1980	-0,1382	-4,49	-0,1294	-1,47	-0,1868	-3,37	-0,0865	-1,50	0,2218	1,67	-0,1076	-1,04	-0,2652	-3,20
1981	0,0147	0,50	-0,0395	-0,46	0,0427	0,81	0,0897	1,64	0,0178	0,13	0,1595	1,67	-0,1860	-2,34
1982	0,3500	12,28	0,1481	1,77	0,2285	4,37	0,3611	6,77	0,5017	3,90	0,8693	9,77	0,3179	4,14
1983	0,1536	5,21	0,0063	0,07	-0,0324	-0,60	0,0702	1,26	0,2574	1,94	0,8701	9,53	0,2406	3,06
1984	0,2294	7,97	0,1361	1,66	0,1054	2,04	0,1155	2,12	0,4422	3,43	0,9178	9,99	0,2260	2,87
1985	0,1576	5,47	0,1786	2,21	0,0557	1,08	0,0570	1,05	0,2352	1,79	0,7075	7,59	0,1517	1,93
1986	0,0892	3,10	0,0810	0,99	-0,1217	-2,31	-0,1107	-2,02	0,5325	4,28	0,8166	8,83	0,2484	3,25
1987	0,0489	1,71	0,1280	1,60	-0,0663	-1,29	-0,1416	-2,61	0,4225	3,33	0,6356	6,71	0,0591	0,76
1988	-0,0172	-0,60	0,0192	0,24	-0,1477	-2,86	-0,2254	-4,11	0,5107	4,05	0,5898	6,25	0,0063	0,08
1989	-0,1266	-4,38	0,0095	0,12	-0,2958	-5,65	-0,2271	-4,17	0,2489	1,91	0,4290	4,46	-0,2075	-2,68
1990	0,0783	2,79	0,0976	1,24	-0,0753	-1,48	0,0918	1,75	0,3990	3,12	0,5533	5,89	-0,0833	-1,10
1991	0,2003	7,13	0,1840	2,33	-0,0237	-0,46	0,3037	5,85	0,3229	2,49	0,6151	6,51	0,1381	1,87
1992	0,1976	6,93	0,2114	2,66	0,0008	0,02	0,2901	5,49	0,4748	3,69	0,6731	7,12	-0,0066	-0,09
1993	0,1175	4,07	0,1976	2,47	-0,0514	-0,98	0,0792	1,43	0,5022	3,92	0,6529	6,86	-0,0126	-0,17

(suite à la page suivante)

Tableau A (suite)
Résultats de la régression logistique des variables nominales de l'année
sur la probabilité de mises à pied permanentes au Canada, 1978-1993*

	<u>Selon le sexe</u>				<u>Selon le groupe d'âge</u>									
	Hommes		Femmes		15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans	
	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T
1979	-0,1324	-3,66	-0,1383	-2,38	-0,1776	-3,66	-0,2284	-3,98	-0,0201	-0,25	0,1862	1,99	-0,1984	-1,52
1980	-0,1075	-2,97	-0,2228	-3,80	-0,2291	-4,63	-0,1861	-3,29	0,0434	0,55	0,1076	1,13	-0,0853	-0,67
1981	0,0407	1,18	-0,0606	-1,09	-0,0319	-0,68	0,0396	0,75	0,0520	0,67	0,1818	1,95	-0,0469	-0,37
1982	0,3864	11,43	0,2528	4,74	0,3095	6,67	0,3210	6,21	0,4624	6,33	0,4962	5,51	0,4577	3,94
1983	0,1983	5,67	0,0411	0,74	0,0769	1,57	0,1299	2,44	0,2378	3,15	0,4476	4,93	0,2675	2,22
1984	0,2595	7,59	0,1517	2,84	0,2086	4,43	0,2043	3,91	0,2945	4,02	0,3287	3,57	0,4396	3,79
1985	0,1728	5,05	0,1090	2,06	0,0987	2,09	0,1519	2,94	0,2928	4,04	0,2716	2,95	0,2698	2,26
1986	0,1266	3,71	-0,0087	-0,16	0,0159	0,33	0,1137	2,22	0,1533	2,09	0,3221	3,56	0,1382	1,14
1987	0,0534	1,57	0,0275	0,52	-0,0680	-1,42	0,0247	0,48	0,2012	2,80	0,3079	3,42	0,2972	2,55
1988	-0,0011	-0,03	-0,0647	-1,22	-0,1407	-2,99	-0,0268	-0,52	0,1477	2,05	0,1986	2,15	0,2909	2,42
1989	-0,0853	-2,49	-0,2276	-4,21	-0,2922	-6,06	-0,1449	-2,78	0,0545	0,76	0,2323	2,58	0,1517	1,25
1990	0,1227	3,66	-0,0226	-0,43	-0,0550	-1,13	0,0777	1,54	0,1665	2,37	0,3665	4,19	0,4002	3,57
1991	0,2235	6,63	0,1473	2,87	0,0803	1,62	0,2088	4,17	0,3888	5,67	0,2894	3,27	0,4278	3,79
1992	0,2141	6,26	0,1592	3,08	0,0590	1,15	0,2029	4,00	0,3404	4,90	0,3767	4,31	0,5087	4,52
1993	0,1361	3,92	0,0789	1,50	0,0448	0,86	0,0980	1,88	0,2599	3,72	0,2992	3,41	0,3126	2,68

(suite à la page suivante)

Tableau A (suite)
Résultats de la régression logistique des variables nominales de l'année
sur la probabilité de mises à pied permanentes au Canada, 1978-1993*

	<u>Selon la taille de l'entreprise</u>								<u>Selon le revenu annuel moyen²</u>							
	1-19 employés		20-99 employés		100-499 employés		500 employés et plus		Moins de 11 000 \$		11 000 \$ - 40 000 \$		Plus de 40 000 \$			
	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T		
1979	-0,1020	-2,04	-0,1083	-1,69	0,0012	0,01	-0,2786	-4,45	-0,0991	-1,74	-0,1374	-3,50	-0,2029	-1,86		
1980	-0,1208	-2,42	-0,0842	-1,32	0,0376	0,46	-0,3194	-5,05	-0,1465	-2,55	-0,1199	-3,07	-0,2486	-2,20		
1981	-0,0008	-0,02	0,0166	0,27	0,2426	3,12	-0,1248	-2,10	-0,0585	-1,07	0,0541	1,45	-0,1415	-1,28		
1982	0,3263	7,02	0,3265	5,37	0,6224	8,14	0,2473	4,35	0,2683	4,95	0,4022	11,11	0,4337	4,33		
1983	0,1410	2,99	0,1427	2,27	0,4772	6,00	0,0387	0,64	0,0862	1,54	0,1898	5,05	0,3471	3,35		
1984	0,1905	4,13	0,1556	2,51	0,4342	5,47	0,3081	5,40	0,1710	3,21	0,2536	6,87	0,2879	2,71		
1985	0,1522	3,33	0,1176	1,94	0,3931	4,97	0,1453	2,46	0,1647	3,20	0,1125	3,02	0,2598	2,40		
1986	0,0975	2,14	0,0407	0,67	0,3703	4,72	0,0215	0,36	0,0258	0,50	0,0516	1,38	0,2514	2,29		
1987	0,0571	1,26	-0,1058	-1,73	0,1973	2,48	0,1719	2,96	-0,0010	-0,02	-0,0361	-0,96	0,1815	1,60		
1988	-0,0192	-0,42	-0,0525	-0,88	0,2804	3,63	-0,0999	-1,64	-0,1216	-2,45	-0,0746	-1,96	0,0360	0,31		
1989	-0,1527	-3,28	-0,1302	-2,24	0,1794	2,37	-0,1559	-2,42	-0,2589	-5,24	-0,2039	-5,26	0,0710	0,61		
1990	0,0825	1,83	0,0947	1,66	0,4070	5,46	-0,0724	-1,13	-0,1180	-2,45	0,0374	0,99	0,0974	0,82		
1991	0,1560	3,46	0,2255	3,92	0,6401	8,69	0,0438	0,69	0,0397	0,83	0,0916	2,39	0,5129	4,68		
1992	0,1815	4,02	0,2647	4,59	0,4190	5,36	0,1785	2,86	0,0327	0,68	0,0809	2,07	0,3986	3,46		
1993	0,1452	3,21	0,0831	1,39	0,3210	4,02	0,1232	1,93	-0,0719	-1,49	-0,0075	-0,19	0,3811	3,25		

(suite à la page suivante)

Tableau A (suite)
Résultats de la régression logistique des variables nominales de l'année
sur la probabilité de mises à pied permanentes au Canada, 1978-1993*

	Selon le secteur d'activité															
	Primaire		Construction		Fabrication		Services de distribution		Services aux entreprises		Services aux consommateurs		Santé, éducation et bien-être		Administration publique	
	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T	β	T
1979	-0,1637	-1,00	0,0459	0,75	-0,1081	-1,59	-0,2452	-2,50	-0,0833	-0,67	-0,1622	-2,57	-0,2538	-1,72	-0,5215	-4,13
1980	-0,1686	-1,04	0,0447	0,73	-0,0430	-0,64	-0,1681	-1,76	-0,2757	-2,14	-0,1902	-3,01	-0,5361	-3,40	-0,4443	-3,57
1981	0,1605	1,07	0,1230	2,07	0,2082	3,26	0,0561	0,62	0,0743	0,64	-0,1794	-2,93	-0,3372	-2,31	-0,3464	-2,93
1982	0,6037	4,13	0,4814	8,06	0,4845	7,69	0,3951	4,53	0,7227	6,76	0,1786	3,08	-0,3518	-2,38	-0,2796	-2,37
1983	0,5050	3,43	0,4064	6,60	0,2630	4,02	0,1883	2,06	0,2377	2,05	-0,0305	-0,51	-0,2339	-1,65	-0,4596	-3,69
1984	0,4499	3,08	0,3979	6,47	0,2762	4,29	0,1643	1,81	0,4603	4,19	0,1086	1,90	0,0173	0,13	-0,0673	-0,60
1985	0,4657	3,22	0,3072	5,03	0,1937	2,99	0,1369	1,53	0,3042	2,75	0,0541	0,95	-0,1056	-0,78	-0,0957	-0,85
1986	0,7356	5,24	0,2474	4,10	0,0775	1,17	0,0162	0,18	0,3996	3,70	-0,0363	-0,64	-0,3846	-2,67	-0,3005	-2,53
1987	0,3426	2,37	0,2114	3,55	-0,0047	-0,07	0,2906	3,43	0,3079	2,85	-0,1718	-2,97	-0,1150	-0,86	-0,1632	-1,41
1988	0,5500	3,92	0,1664	2,83	0,0207	0,32	-0,2736	-2,88	0,2779	2,58	-0,1805	-3,12	-0,1656	-1,24	-0,3334	-2,81
1989	0,4932	3,48	0,1099	1,89	0,0700	1,08	-0,2467	-2,70	0,0290	0,27	-0,4407	-7,26	-0,2904	-2,15	-0,4018	-3,27
1990	0,6659	4,75	0,3295	5,69	0,2966	4,69	0,0702	0,81	0,3931	3,79	-0,3375	-5,69	0,1552	1,26	-0,5289	-4,04
1991	0,6506	4,56	0,3981	6,74	0,3213	4,98	0,2732	3,21	0,4774	4,59	-0,0585	-1,02	0,2553	2,10	-0,4166	-3,26
1992	0,7199	5,01	0,3951	6,50	0,3305	5,06	0,2602	3,04	0,4392	4,18	-0,0532	-0,92	0,2221	1,81	-0,1643	-1,37
1993	0,5319	3,68	0,2243	3,59	0,1450	2,14	0,1418	1,62	0,3963	3,73	-0,0852	-1,47	0,3440	2,85	0,0234	0,20

* 1978 sert de catégorie de référence pour les variables nominales de l'année. Parmi les autres variables explicatives dans les régressions, notons les variables nominales visant le sexe, le groupe d'âge, la province, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise. Toutes ces variables explicatives, exception faite de celles servant à définir les sous-populations, sont utilisées dans les régressions. Les estimations des paramètres de ces variables ne sont pas présentées ici, mais peuvent être obtenues sur demande.

¹ Cette région couvre Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

² Exprimé en dollars constants de 1993 (corrige en fonction de l'indice des prix à la consommation - IPC).